

Document Technique d'Application

20/13-281

Système d'étanchéité à l'air et à la vapeur d'eau pour maison à ossature bois en murs

*Système d'étanchéité à l'air
de murs à ossature bois*

*System of airtightness for
timber frame wall*

*System Luftdichtheit
Holzrahmen Wände*

Ampatex[©] DB 90

Application en mur à ossatures bois

Relevant de la norme NF EN 13984

Titulaire : AMPACK AG
SEEBLEICHESTASSE 50
POSTFACH 334
9401 RORSCHACH, SUISSE
Tél.: +4171 858 38 00
Internet : www.ampack.eu

Distributeur AMPACK AG, Suisse

Vu pour enregistrement le : 23 AOUT 2012

Charles BALOCHE

Commission chargée de formuler des Avis Techniques et des Documents Techniques d'Application

(arrêté du 21 mars 2012)

Groupe Spécialisé n° 20

(Produits et procédés spéciaux d'isolation)

Vu pour enregistrement le

CSTB
le futur en construction

Secrétariat de la commission des Avis Techniques et des Documents Techniques d'Application

CSTB, 84 avenue Jean Jaurès, Champs sur Marne, F-77447 Marne la Vallée Cedex 2

Tél. : 01 64 68 82 82 - Fax : 01 60 05 70 37 - Internet : www.cstb.fr

Les Avis Techniques sont publiés par le Secrétariat des Avis Techniques, assuré par le CSTB. Les versions authentifiées sont disponibles gratuitement sur le site internet du CSTB (<http://www.cstb.fr>)

© CSTB 2013

Le Groupe spécialisé n°20 « Produits et procédés spéciaux d'isolation » de la Commission chargée de formuler les Avis Techniques et les Documents Techniques d'Application a examiné le 4 juin 2013, le système d'étanchéité à l'air « Ampatex DB 90 Application en mur à ossatures bois » présenté par la société AMPACK AG. Il a formulé, sur ce procédé, le Document Technique d'Application 20/13-281 ci-après pour la France européenne.

1. Définition succincte

1.1 Description succincte

Système d'étanchéité à l'air et à la vapeur d'eau pour maison ossature bois comprenant un pare-vapeur à perméance fixe côté intérieur.

Le pare-vapeur Ampatex® DB 90 associé aux solutions de continuité adaptées assure l'étanchéité à l'air de la paroi.

La membrane pare-vapeur Ampatex® DB 90 peut uniquement être associée à des isolants bénéficiant d'un Avis Technique, d'un Document Technique d'Application ou certifié ACERMI visant le même domaine d'emploi.

1.2 Mise sur le marché

Le produit Ampatex® DB 90 fait l'objet d'une déclaration des performances établie par le fabricant sur la base de la norme NF EN 13984 : 2013-5.

1.3 Identification

Les différents produits distribués par AMPACK AG comportent une étiquette par emballage précisant la référence commerciale et en outre les mentions indiquées au Dossier Technique notamment pour la membrane d'étanchéité à l'air Ampatex® DB 90, ses dimensions (longueur et largeur du rouleau) et le marquage CE conformément à la Norme NF EN 13984.

2. AVIS

2.1 Domaine d'emploi accepté

Les structures et ouvrages concernés sont les murs de maisons et bâtiments à ossature en bois conformes à la norme NF DTU 31.2.

Seuls les locaux à faible et moyenne hygrométrie sont visés.

Les locaux à ambiance régulée tels que définis dans la norme NF DTU 45.1 et locaux climatisés ne sont pas visés dans le présent document.

Le procédé est compatible avec les parements intérieurs conformes au NF DTU 31.2.

2.2 Appréciation sur le procédé

2.2.1 Aptitude à l'emploi

Stabilité

Ce procédé ne participe pas à la stabilité des ouvrages.

Sécurité au feu

Dispositions générales

Le procédé n'est pas destiné à rester apparent.

Il y a lieu de vérifier la conformité :

- Des installations électriques,
- Des dispositions relatives aux distances de sécurité entre le conduit et l'élément combustible conformément à la norme NF DTU 24.1.

Dispositions relatives aux bâtiments d'habitation

Il est rappelé que les dispositions réglementaires en matière de protection des isolants vis-à-vis d'un feu intérieur nécessitent que les isolants soient protégés. Les parements intérieurs doivent répondre aux critères du « Guide de l'isolation par l'intérieur des bâtiments d'habitation du point de vue des risques en cas d'incendie » (réédition Cahier du CSTB 3231 – Juin 2000) et être posés conformément aux DTU et Avis Techniques en vigueur.

Dispositions relatives aux ERP

Dans le cas particulier des ERP, il convient de se reporter au guide d'emploi des isolants combustibles dans les ERP (annexe à l'arrêté publié au J.O. du 28 juillet 2007).

Dispositions relatives aux établissements régis par le code du travail

Dans le cas de bâtiments régis par le code du travail dont le plancher bas du dernier niveau est à une hauteur inférieure à 8 m, les pare-

ments intérieurs doivent répondre aux critères du « Guide de l'isolation par l'intérieur des bâtiments d'habitation du point de vue des risques en cas d'incendie » visé ci-dessus.

Dans le cas de bâtiments régis par le code du travail dont le plancher bas du dernier niveau est à une hauteur supérieure à 8 m, se reporter au guide d'emploi des isolants combustibles dans les ERP visé ci-dessus.

Données environnementales et sanitaires

Il n'existe pas de FDES pour ce procédé. Il est rappelé que la FDES n'entre pas dans le champ d'examen d'aptitude à l'emploi du procédé.

Isolation thermique

Le coefficient U_p de déperdition thermique de chaque paroi se calcule selon les Règles ThU (Fascicule 4/5 – Parois opaques – notamment).

Isolement acoustique

La réglementation acoustique (arrêtés du 30 juin 1999 et du 25 avril 2003) impose pour les bâtiments d'habitation, d'enseignement, hôtels et de santé, un isolement minimal vis-à-vis du bruit extérieur ($D_{nT,A,tr} \geq 30$ dB). La conformité à celle-ci est à vérifier en fonction de la performance de chacun des éléments de l'enveloppe ($R_{A,tr}$ ou $D_{n,e,w} + C_{tr}$ en dB) ainsi que du volume de la pièce de réception.

Etanchéité

Le système Ampatex® DB 90 ne participe pas à l'étanchéité à l'eau.

Ce système participe à l'étanchéité à l'air par la mise en place de la membrane pare-vapeur Ampatex® DB 90 et des accessoires dédiés ainsi que par le respect des dispositions préconisées pour assurer la continuité de cette performance. Le dossier technique prévoit systématiquement une ossature secondaire sur laquelle est fixé le parement intérieur aménageant un vide technique entre la membrane et le parement. Cette disposition doit impérativement être respectée.

2.2.2 Durabilité

Les risques de condensation dans l'isolant, à proximité de la membrane d'étanchéité à l'air pare vapeur, ainsi que dans l'ossature bois et au niveau du parement extérieur sont négligeables compte tenu du domaine d'emploi envisagé.

Sous réserve que soient respectées les conditions particulières définies dans le dossier technique, la durabilité de l'ouvrage est estimée équivalente à celle des solutions traditionnelles.

2.2.3 Fabrication et contrôle

La fabrication des différents constituants fait l'objet de contrôles internes continus précisés dans le dossier technique permettant d'assurer une constance convenable de la qualité.

La membrane d'étanchéité à l'air pare vapeur Ampatex DB 90 fait l'objet d'un contrôle interne défini dans le dossier technique.

2.2.4 Mise en œuvre

Elle ne présente pas de difficultés particulières, elle nécessite du soin notamment pour le positionnement précis de l'ensemble des constituants et le traitement des points singuliers en vue d'obtenir une étanchéité à l'air satisfaisante.

2.3 Cahier des prescriptions techniques particulières

2.3.1 Conditions de conception

Les ouvrages de structure, de contreventement et de pare-pluie doivent être réalisés conformément aux DTU 31.2 ou Avis Techniques correspondants.

Une lame d'air côté extérieur doit être aménagée : le procédé est obligatoirement associé à un bardage extérieur avec une lame d'air ventilée. Les vêtements et les ETICS (système d'isolation thermique par l'extérieur) sans lame d'air extérieure ventilée ne sont pas visés.

2.3.2 Conditions de mise en œuvre

La pose des plaques de plâtre doit être conforme à la norme NF DTU 31.2 ainsi qu'aux Avis Techniques correspondants, notamment la densité des fixations et les dispositions relatives aux pièces humides.

La plaque est percée au préalable pour permettre le passage des gaines et éléments traversant. Pour ce faire un calepinage préalable est nécessaire.

Il est nécessaire d'assurer la continuité de la membrane d'étanchéité à l'air pare-vapeur y compris aux points particuliers constitués par les gaines ou trémies ainsi que les jonctions avec les parois adjacentes.

2.33 Maintenance, entretien et réparation

Après réception de l'ouvrage, toute intervention ultérieure entraînant une dégradation du système d'étanchéité à l'air devra être suivie d'une remise en état de l'élément endommagé afin de le rendre à nouveau étanche.

Si la membrane est déchirée ou a une coupure, elle doit être réparée selon les dispositions prévues à l'article 6.3 du Dossier Technique

Les occupants devront être également informés du risque de dégradation des performances d'étanchéité à l'air en cas de percement de la membrane ou éventuels travaux d'aménagement ultérieur invasifs. Cette information pourra figurer dans un carnet de suivi du logement.

Conclusions

Appréciation globale

L'utilisation du procédé dans le domaine d'emploi proposé est appréciée favorablement.

Validité 3 ans

Jusqu'au 30 juin 2016

Pour le Groupe Spécialisé n°20
La Présidente
Laurence DUCAMP



3. Remarques complémentaires du Groupe Spécialisé

Le système d'étanchéité à l'air et à la vapeur d'eau pour murs à ossature bois « Ampatex® DB 90 Application en mur à ossatures bois » est constitué d'une membrane d'étanchéité à l'air pare vapeur (Ampatex® DB 90) et de pièces dédiées de pose (Ampacoll® INT, Ampacoll® FE, Ampacoll® RA, Ampacoll® BK 535).

L'instruction du dossier a été réalisée conformément au document « Guide technique spécialisé pour la constitution d'un dossier de demande d'Avis Technique : systèmes d'étanchéité à l'air des parois de bâtiment » (Cahier 3710, juin 2012).

Enfin, l'attention est attirée sur les points suivants:

- Les performances du procédé « Ampatex® DB 90 Application en mur à ossatures bois » sont étroitement liées au respect des dispositions définies dans le Dossier Technique notamment pour ce qui concerne la mise en œuvre de la membrane et l'utilisation des accessoires adaptés associés.
- La disposition relative au vide technique entre parement intérieur et membrane doit impérativement être respectée
- L'information aux occupants doit être réalisée. Ils doivent être informés par le maître d'ouvrage que leurs locaux sont équipés d'un système incluant une membrane d'étanchéité à l'air et du risque de dégradation des performances d'étanchéité à l'air en cas de percement de la membrane.

Le Rapporteur du Groupe Spécialisé n°20
Maxime ROGER



Dossier Technique

établi par le demandeur

A. Description

1. Généralités

1.1 Objet

Le procédé Ampatex® DB 90 est destiné à réaliser l'étanchéité à l'air et la régulation de la vapeur d'eau des murs au moyen d'un pare-vapeur à perméance fixe côté intérieur.

Ce procédé comporte des dispositions pour assurer une étanchéité à l'air et à la vapeur d'eau. Il est associé à un pare-pluie côté extérieur.

Il est associé :

- Aux structures et ouvrages conformes au DTU 31.2,
- Aux parements intérieurs à base de plaques de plâtre cartonnées, panneaux de particules de bois ou lambris bois.

1.2 Domaine d'application

Les structures et ouvrages concernés sont les murs de maisons et bâtiments à ossature en bois conformes à la norme NF DTU 31.2.

Seuls les locaux à faible et moyenne hygrométrie sont visés.

Les locaux à ambiance régulée tels que définis dans la norme NF DTU 45.1 et locaux climatisés ne sont pas visés dans le présent document.

Le procédé est compatible avec les parements intérieurs conformes au NF DTU 31.2.

2. Matériaux

2.1 Pare-vapeur Ampatex® DB 90

Cette membrane est à base de polypropylène (PP) non tissé associé à une couche de PP déposée par coulage à chaud. Les caractéristiques de la membrane sont détaillées dans le Tableau 1.

Ampatex® DB 90 est légèrement transparent et dispose d'un imprimé spécifique en vue de faciliter sa mise en œuvre (Figure 1).

La face lisse du lé est orientée vers l'intérieur de la pièce tandis que la face rugueuse est placée vers l'extérieur de la pièce, contre l'isolation.

La membrane d'étanchéité à l'air et à la vapeur d'eau est roulée et conditionnée sous housse transparente par rouleau.

2.2 Pièces dédiées de pose

Bande adhésive	Fonction
Ampacoll® INT	Bandes destinées au collage des chevauchements de lès
Ampacoll® FE	Raccord du lé aux fenêtres

Masse collante	Fonction
Ampacoll® RA	Collage des bordures, sol, plafond, raccords.

Accessoire	Fonction
Ampacoll® BK 535	Jonction pour pénétration dans le lé d'éléments tels tubes, gaines électriques, tuyaux etc.

Les caractéristiques des différentes pièces dédiées de pose sont précisées en Annexe (tableau 5).

2.3 Ecran pare pluie

Ecrans conformes au CGM de la norme NF DTU 31.2 : ces écrans doivent avoir une perméance supérieure ou égale à 0,5 g/m².h.mm.Hg (Sd ≤ 0,18 m).

2.4 Isolant

La membrane Ampatex® DB 90 est associée à des isolants :

- soit conformes au CGM (critères généraux de choix des matériaux) du DTU 31.2
- Soit bénéficiant d'un Avis Technique, d'un Document Technique d'Application ou de l'ACERMI visant le même domaine d'emploi.

2.5 Parements intérieurs

Le procédé Ampatex® DB 90 peut être associé avec les parements conformes à la norme NF DTU 31.2.

3. Fabrication, contrôle et marquage

3.1 Membrane Ampatex® DB 90

3.1.1 Fabrication et distribution

La membrane d'étanchéité à la vapeur d'eau et à l'air Ampatex® DB 90 est fabriquée par la société Ampack et distribuée par Ampack.

Ce produit doit être stocké en intérieur à l'abri des intempéries et des UV.

3.1.2 Contrôles

Les contrôles internes en usine sont les suivants :

- Matière première : contrôle des fiches fournisseurs à chaque réception
- Contrôles en cours de fabrication :
 - Contrôle du débit de laminage en continu
- Contrôles sur produit fini :
 - A chaque lot de fabrication, selon *tableau 4*

3.1.3 Marquage

Une étiquette par rouleau précise :

- La marque commerciale
- Marquage CE
- Fiche technique et conseils de mise en œuvre
- Le nom et l'adresse du distributeur
- Un autocollant d'avertissement pour les corps de métiers successifs

3.2 Pièces dédiées de pose

3.2.1 Fabrication et distribution

Les pièces dédiées de pose :

- Ampacoll® INT
- Ampacoll® FE
- Ampacoll® RA
- Ampacoll® BK 535

sont fabriquées par différents sous-traitants sur la base des cahiers des charges définis par Ampack AG et distribuées par Ampack AG.

Ces produits doivent être stockés en intérieur à l'abri des intempéries, des UV et du gel.

3.2.2 Contrôles

Les contrôles internes en usine pour les adhésifs Ampacoll® INT et Ampacoll® FE, la masse collante Ampacoll® RA et la bande Ampacoll® BK 535 sont les suivants

- Matière première : contrôle des fiches fournisseurs à chaque réception
- Contrôles en cours de fabrication : Contrôle de la longueur des rouleaux en continu
- Contrôles en production sur produit fini : cf *tableau 6*.

4. Assistance technique

L'assistance technique est assurée par le bureau technique Ampack en particulier pour la réalisation de calculs hygrothermiques et par des agents technico-commerciaux sur le terrain.

Plusieurs documents illustrant les conditions de mise en œuvre sont également disponibles à l'adresse suivante : www.ampack.fr.

5. Mise en œuvre

- Les ouvrages de structure, de contreventement et de pare-pluie doivent être réalisés conformément aux NF DTU 31.2 ou Avis Techniques correspondants.
- La pose des plaques de plâtre cartonnées doit être conforme à la norme NF DTU 31.2 ainsi qu'aux Avis Techniques correspondants,

notamment la densité des fixations et les dispositions relatives aux pièces humides.

Il est nécessaire d'assurer une continuité du pare-vapeur notamment au niveau du jointolement entre les lés et aux points particuliers constitués par les gaines ou trémies.

5.1 Pose de la membrane

Les tâches suivantes doivent être réalisées avant la pose de la membrane :

- Balayage soigneux du chantier pour enlever les poussières pouvant salir le lé et ainsi altérer les collages,
- Contrôle de la qualité de la mise en œuvre de l'isolant,
- Inventaire des éléments susceptibles de traverser la membrane (tubes électriques, boîtes électriques, tubes d'aération etc.),
- Nettoyage et contrôle du support, enlèvement d'éventuelles vis ou autres objets susceptibles d'endommager la membrane.

Couper la membrane de la longueur nécessaire (longueur net et ajouter 10 cm pour réaliser chaque recouvrement).

Pose du premier lé de la membrane : La membrane Ampatex® DB 90 est déroulée horizontalement (en partie basse du mur) et est fixée mécaniquement (agrafes à 10 - 15 mm du bord) au fur et à mesure de l'avancement afin d'éviter tous plis ou poches d'air (taper au marteau les agrafes n'étant pas parfaitement enfoncées). Tendre la membrane verticalement en s'assurant que le rabat épouse parfaitement l'angle paroi-sol (Figure 2).

La membrane est déroulée en continue en passant devant toutes les ouvertures (porte ou fenêtre) et devant tous les éléments devant traverser la membrane (tubes électriques, boîtes électriques, tubes d'aération etc). Les ouvertures et les éléments traversant sont traités ensuite (§6).

Pose du deuxième lé et des suivants : la pose s'effectue de la même manière que le premier lé en respectant un recouvrement de 10 cm minimum.

Les lés sont jointoyés par la bande adhésive Ampacoll® INT sur toute la longueur (Figure 3).

Si les agrafes ne peuvent être dissimulées par un recouvrement (par exemple celles de la lisse basse), utiliser Ampacoll® INT pour les recouvrir et assurer l'étanchéité à l'air.

5.2 Jonction avec les parois verticales, les planchers et plafonds

La membrane est mise en œuvre en assurant un retour de 10 cm sur la paroi maçonnée ou le plancher ou la membrane d'étanchéité en place sur la paroi adjacente. Elle est collée dans l'angle à l'aide du mastic Ampacoll® RA sur la maçonnerie ou le plancher ou raccordée avec la bande adhésive Ampacoll® INT à la membrane de la paroi adjacente (en assurant toujours un recouvrement de 10 cm minimum).

Le mastic d'étanchéité Ampacoll® RA est posé en continu sur le plancher en soulevant la membrane qui est rabattue immédiatement dessus afin d'assurer le collage (figure 2). Les jonctions avec les parois verticales maçonnées sont traitées de la même manière.

Dans le cas d'un plancher intermédiaire léger non étanche à l'air le traitement de la jonction avec les pièces inférieures et supérieures sont réalisés conformément à l'Annexe A du NF DTU 31.2.

6. Mise en œuvre de la membrane d'étanchéité à l'air aux points singuliers

Un soin particulier sera apporté à la réalisation de l'étanchéité à l'air pour les perforations et pénétrations.

Exemples d'objets à traiter : boîtiers électriques, tubage sanitaire, de ventilation, de chauffage etc.

Les moyens d'assurer cette étanchéité à l'air sont la bande adhésive Ampacoll® FE, le mastic Ampacoll® RA ou la bande de Butyle Ampacoll® BK 535 selon les exemples ci-après

6.1 Jonction avec ouvertures de grandes dimensions (les fenêtres, tableau électrique...)

La bande adhésive Ampacoll® FE est utilisée pour réaliser le raccordement de la membrane Ampatex® DB 90 avec les ouvertures de grandes dimensions et assurer la continuité de l'étanchéité à l'air.

Mise en œuvre (figures 4, 5, 6 et 7) :

Poser la membrane Ampatex® DB 90 en continu et découper ensuite les ouvertures (fenêtres, portes etc.) en laissant suffisamment de membrane Ampatex® DB 90 pour pouvoir réaliser la jonction avec les parties dormantes (cadre de fenêtre, cadre de porte etc.).

Agraffer puis coller la membrane Ampatex® DB 90 à la partie dormante avec Ampacoll® FE en s'assurant que le ruban adhésif recouvre les agrafes. Un autre point à contrôler est que ce collage soit ensuite dissimulé par le revêtement intérieur.

Ampacoll® FE est un ruban adhésif avec deux parties collantes et un double liner. La partie collante étroite est placée le long du dormant de la fenêtre. Le liner résistant à la déchirure se retire sans peine, même dans les angles difficiles d'accès. Fixer ensuite la partie collante large en retirant le deuxième liner tout en pressant la bande contre le support.

6.2 Conduits de fumées et éléments traversant

Conduits de fumées

L'ouvrage de fumisterie neuf ou rénové doit être conforme à la norme NF DTU 24-1 P1.chapitre 7 et 8

Il convient de se reporter aux prescriptions du fabricant de conduit et de respecter les préconisations en matière d'écart au feu. En l'absence de dispositions particulières, l'étanchéité à l'air autour du conduit sera réalisée à l'aide d'un coffrage maçonné constitué d'un matériau bénéficiant d'un classement de réaction au feu au moins M1 ou A2-s2, d0 (plâtre, mortier, ...). La membrane d'étanchéité à l'air sera ensuite raccordée sur cet élément avec Ampacoll® BK 535 conformément à la procédure décrite ci-dessous.

Éléments traversants

Tous les éléments de forme circulaire traversant Ampatex® DB 90 (gaines électriques, canalisations, conduits) sont traités par la même solution quel que soit leur diamètre: la bande Ampacoll® BK 535.

Les surfaces à coller doivent être propres, sèches, exemptes de poussière et de graisse. Ampacoll® BK 535 adhère immédiatement au support et une fois posé, peut difficilement être décollé.

La mise en œuvre de cette bande est réalisée de la manière suivante (figures 8 et 9) :

1. Couper une bande d'Ampacoll® BK 535 d'une longueur égale à la circonférence de l'élément traversant en ajoutant cinq centimètres en plus.
2. Plier en deux cette bande dans le sens longitudinal et ôter un des deux liners.
3. Coller ainsi (pliée en deux) la bande de butyle sur la partie traversant en joignant les deux extrémités de la bande (sur la moitié de la bande uniquement). Enlever le deuxième liner.
4. Coller ensuite la bande en la rabattant sur le lé en travaillant à l'aide des pouces dans une direction perpendiculaire à la tangente de la partie traversant.
5. Rejoindre les deux extrémités de la bande sur le lé.

6.3 Déchirement ou coupure de la membrane Ampatex® DB 90

Lorsqu'une déchirure sur la membrane est repérée, la méthode de réparation est de couper un morceau de lé à dimension suffisante pour qu'il recouvre complètement le dégât. Coller ensuite cet ajout avec Ampacoll® INT (Figure 10).

B. Résultats expérimentaux

Essais mécaniques : Rapport CSTB n°HO13-AC12034

Essai de caractérisation de la membrane et des accessoires : Rapport CSTB n°CAPE AT13-020

Essais réalisés en vue du marquage CE :

- Classement de réaction au feu : rapport CSTB n° RA12-052
- Résistance à la diffusion de vapeur d'eau EN 1931 / SIA 279 / 5 04 Laboratoire EMPA Suisse rapport 164'554/1

C. Références

C1. Données Environnementales et Sanitaires¹

Le procédé Ampatex® DB 90 ne fait pas l'objet d'une Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire (FDES).

Les données issues des FDES ont pour objet de servir au calcul des impacts environnementaux des ouvrages dans lesquels les produits (ou procédés) visés sont susceptibles d'être intégrés.

C2. Autres références

Depuis 2007, 600'000 m² du procédé Ampatex® DB 90 ont été installés France.

¹ Non examiné par le Groupe Spécialisé dans le cadre de cet AVIS.

Tableaux et figures du Dossier Technique

Tableau 1 - Caractéristiques de la membrane

Propriété	Méthode d'essai	Unité	Valeur
Longueur	Interne	m	50
Largeur	Interne	m	1.5
Masse surfacique	NF EN 1849-2	g/m ²	90
Epaisseur	NF EN 1849-2	mm	0,33
Résistance à la déchirure au clou sens longitudinal (L) et transverse (T) Etat initial	NF EN 12310-1	N	> 200(L) > 200 (T)
Résistance à la traction sens longitudinal (L) et transverse (T) Etat initial	NF EN 12311-2	N/50 mm	> 160 (L) > 160 (T)
Allongement à la rupture en traction sens longitudinal (L) et transverse (T) Etat initial	NF EN 12311-2	%	> 30% (L et T)
Transmission à la vapeur d'eau Etat initial	NF EN 1931	m	23
Réaction au feu	EN ISO 11925-2	Euroclasse	E
Type de produit	NF EN 13984	-	type A

Tableau 2 : Caractérisation de la jonction entre lés de membrane²

Propriété	Méthode d'essai	Unité	Valeur
Résistance au cisaillement sens longitudinal (L) et transverse (T) Etat initial	NF EN 12317-2 Pour les adhésifs, largeur utile testée Pour les mastics, recouvrement de 12,5 mm	N/50 mm	> 80
Détermination de la résistance au pelage	NF EN 12316-2 Pour les adhésifs, largeur utile testée Pour les mastics, recouvrement de 12,5 mm	N/50 mm	> 30

Tableau 3 : Caractérisation des jonctions entre les supports et la membrane³

Propriété	Méthode d'essai	Unités	Valeur
Détermination de la résistance au pelage	NF EN 12316-2 Recouvrement de 12,5 mm de mastic	N/50 mm	> 100

² Les essais sont menés sur une face de la membrane Ampatex® DB90 et selon les prescriptions du fabricant vis-à-vis du sens de pose. Conditionnement du test de durabilité : 168h à 50°C, 50%HR.

³ L'ensemble support / élément de jonction (mastic Ampacoll® RA/ membrane) est caractérisé selon la norme NF EN 12316-2.

Tableau 4 : Contrôles internes membrane Ampatex® DB 90 :

Propriété	Méthode d'essai	Unité	Valeur cible	Fréquence
Longueur	Interne	m	50	En continu
Largeur	Interne	m	1.5	En continu
Masse surfacique	NF EN 1849-2	g/m ²	90	Chaque lot de fabrication
Epaisseur	NF EN 1849-2	mm	0,33	Chaque lot de fabrication
Résistance à la déchirure au clou sens longitudinal (L) et transverse (T) Etat initial	NF EN 12310-1	N	> 200 (L) > 200 (T)	Chaque lot de fabrication
Résistance à la traction sens longitudinal (L) et transverse (T) Etat initial	NF EN 12311-2	N/50 mm	> 160 (L) > 160 (T)	Chaque lot de fabrication
Allongement à la rupture en traction sens longitudinal (L) et transverse (T) Etat initial	NF EN 12311-2	%	> 30% (L et T)	Chaque lot de fabrication
Transmission à la vapeur d'eau Etat initial	NF EN 1931	m	23	Chaque lot de fabrication
Réaction au feu	EN ISO 11925-2	Euroclasse	E	Deux fois par an

Tableau 5 : Description des pièces dédiées de pose :

Produit / Fonction	Support, collant	Grammage	Longueur, largeur conditionnement	Cisaillement / pouvoir adhésif / Allongement à la rupture	Cisaillement / pouvoir adhésif après vieillissement
Ampacoli® INT, ruban adhésif pour recouvrements	Support PP 150 gr/m ^e de colle acrylate		Longueur : 40 m Largeur : 60 mm 10 rouleaux par carton	> 100 EN 12317-2 N/50 mm	> 90 EN 12317-2 N/50 mm 250 h à 50°C, 50%HR.
Ampacoli® BK 535, ruban Butyle Jonction pour pénétration dans le lé d'éléments tels tubes, gaines électriques, tuyaux etc.	Polybutène Liants/matières plastiques Additifs, pigments, stabilisateurs		Longueur : 25 m Largeur : 50 mm 4 rouleaux par carton	300 % EN 12311-2	300 % EN 12311-2 250 h à 50°C, 50%HR
Ampacoli® FE, ruban de raccord du lé aux fenêtres côté intérieur	Support en papier en fibres de synthèse 200 gr/m ² de colle acrylate avec zone intermédiaire exempte de colle		Longueur : 25 m Largeur : 60 mm 10 rouleaux par cartons	> 120 EN 12317-2 N/50 mm	> 105 EN 12317-2 N/50 mm 250 h à 50°C, 50%HR
Ampacoli® RA, masse collante pour bordures, sol, plafonds, raccords vers maçonnerie.	Acrylate-Copolymère sur base aqueuse		12 cartouches de 310 ml par carton ou 10 boudins de 600 ml par carton	> 80 EN 12317-2 N/50 mm	> 80 EN 12317-2 N/50 mm 250 h à 50°C, 50%HR

Tableau 6 : Contrôles en production produits fini, pièces dédiées de pose :

Produit	Caractéristiques [unité]	Valeur cible	Fréquence
Ampacoli® INT	Longueur [m]	40	En continu
	Largeur [mm]	60	En continu
	Grammage acrylate [gr/m ²]	150	Chaque lot de fabrication
Ampacoli® BK 535	Longueur [m]	25	En continu
	Largeur [mm]	50	En continu
	Concentration du mélange	Selon formule brevetée	Chaque lot de fabrication
Ampacoli® FE	Longueur [m]	25	En continu
	Largeur [mm]	60	En continu
	Grammage acrylate [gr/m ²]	200	Chaque lot de fabrication
Ampacoli® RA	Volume [ml]	310 pour les cartouches	En continu
	Volume [ml]	600 pour les boudins	En continu
	Concentration du mélange	Selon formule brevetée	Chaque lot de fabrication

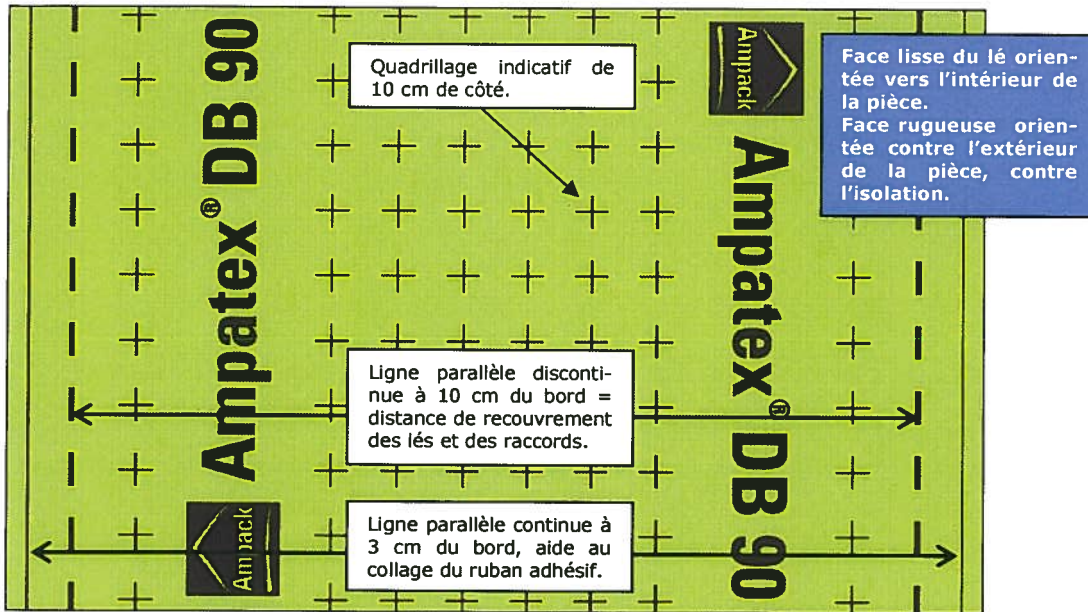


Figure 1: Explication des impressions sur la membrane Ampatex® DB 90

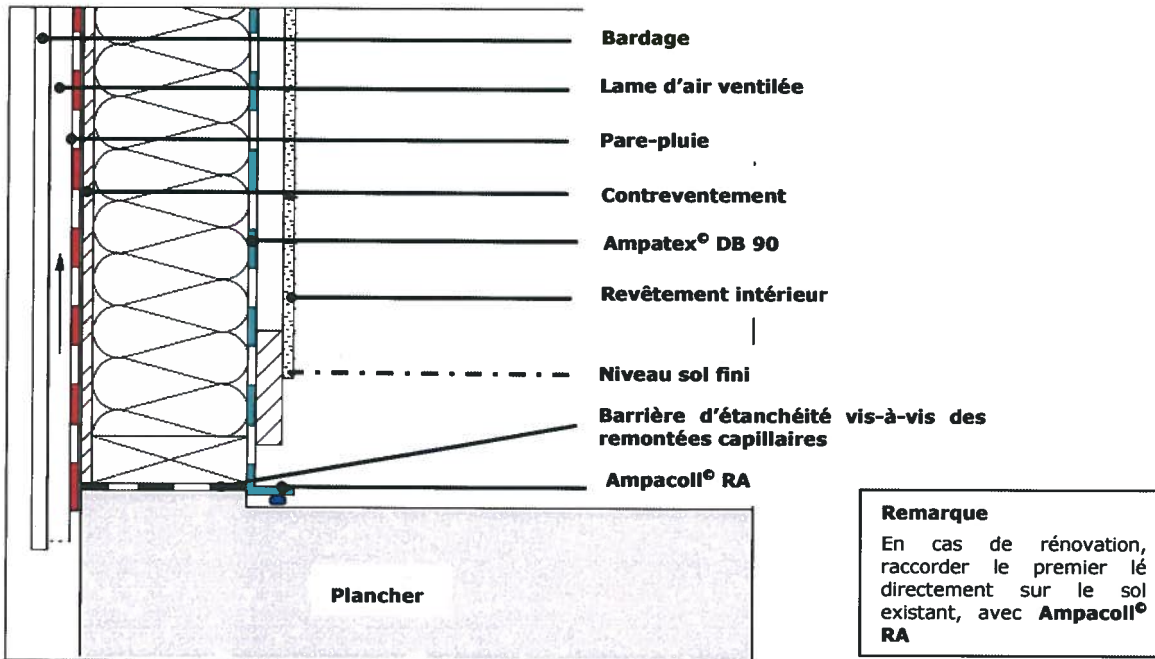


Figure 2: Pose du premier lé

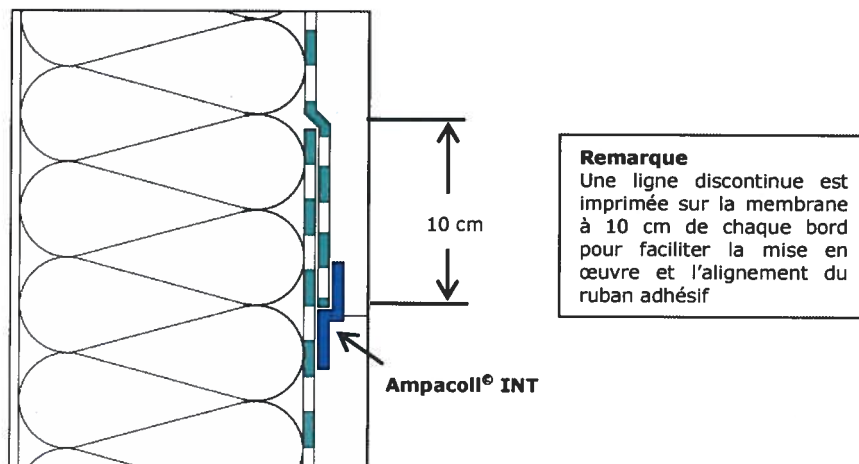


Figure 3: Principe général de recouvrement des lés

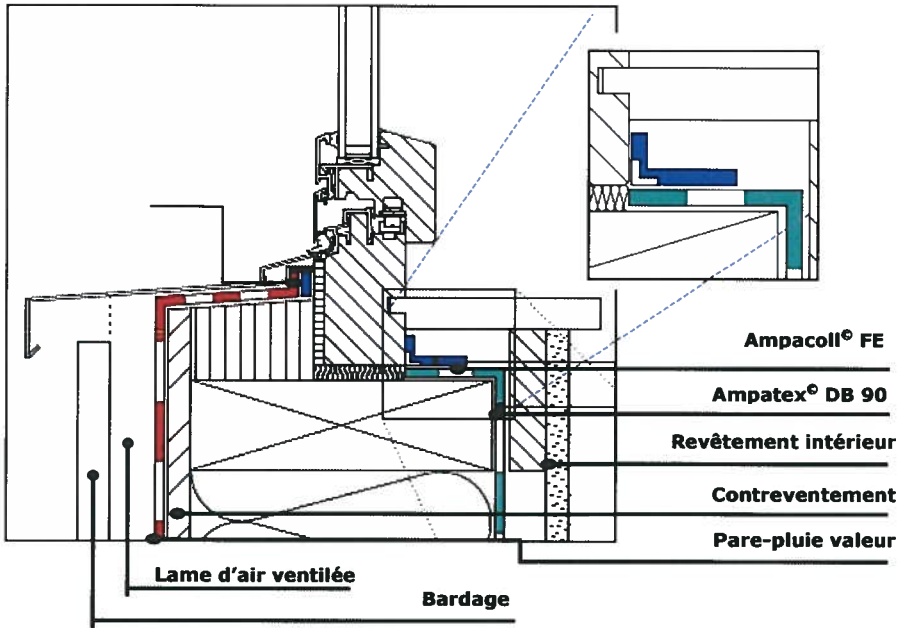


Figure 4: Fenêtre posée en tunnel ou au nu extérieur, coupe verticale.

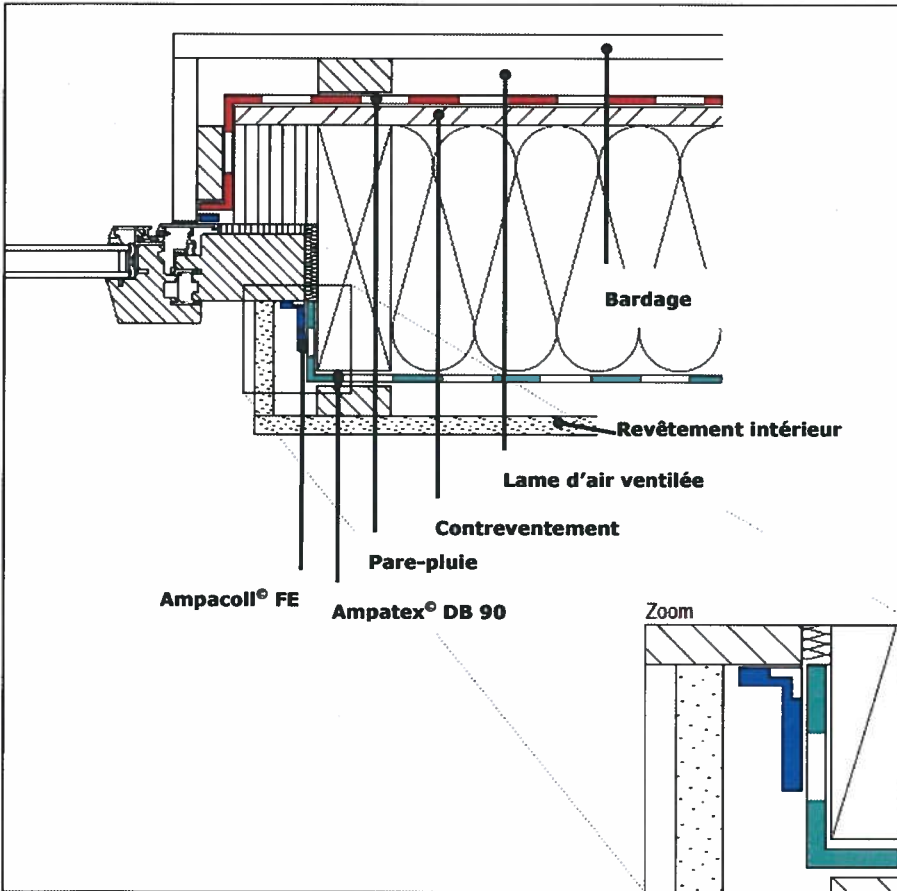


Figure 5 : Fenêtre posée en tunnel ou au nu extérieur, coupe horizontale.

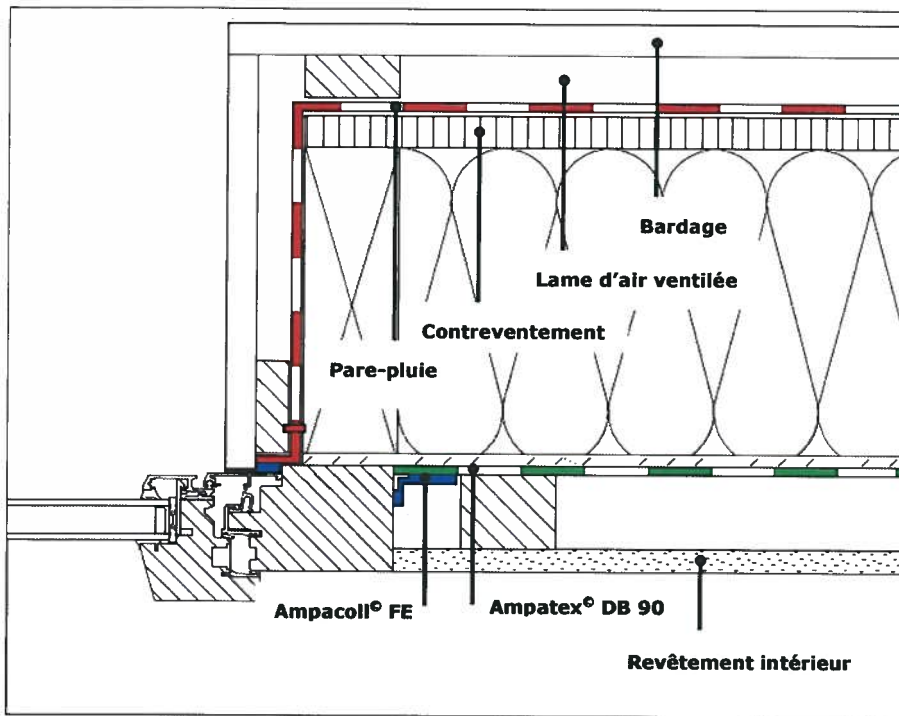


Figure 6: Fenêtre posée en applique intérieure

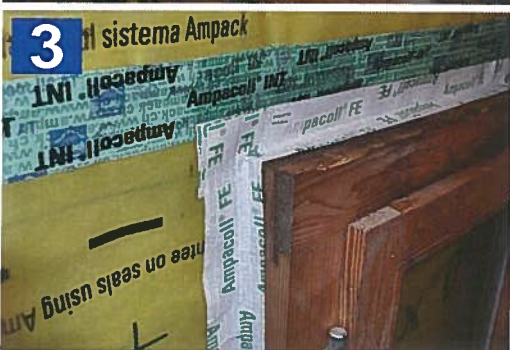
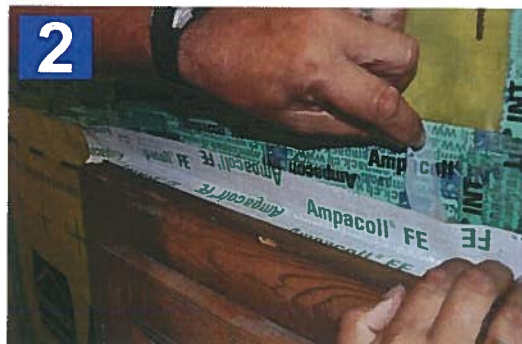
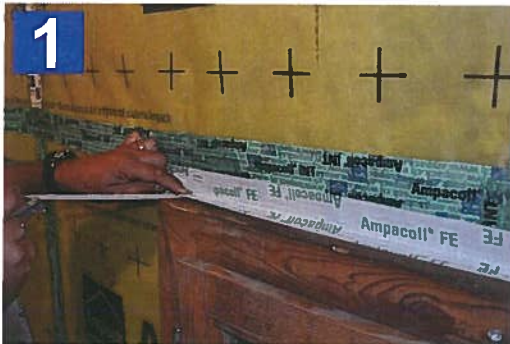


Figure 7: Traitement de la jonction avec la fenêtre

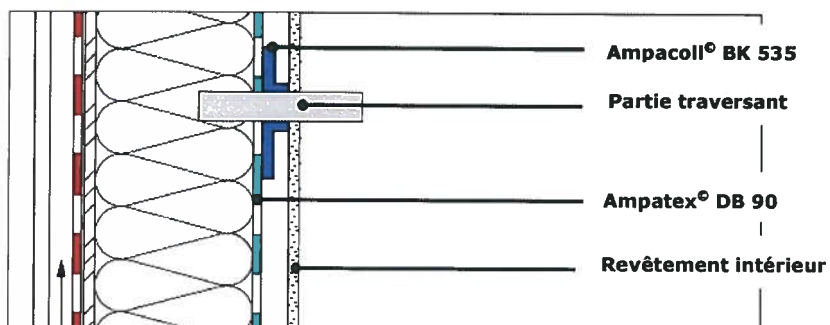


Figure 8: Traitement des éléments traversants : exemple gaine électrique

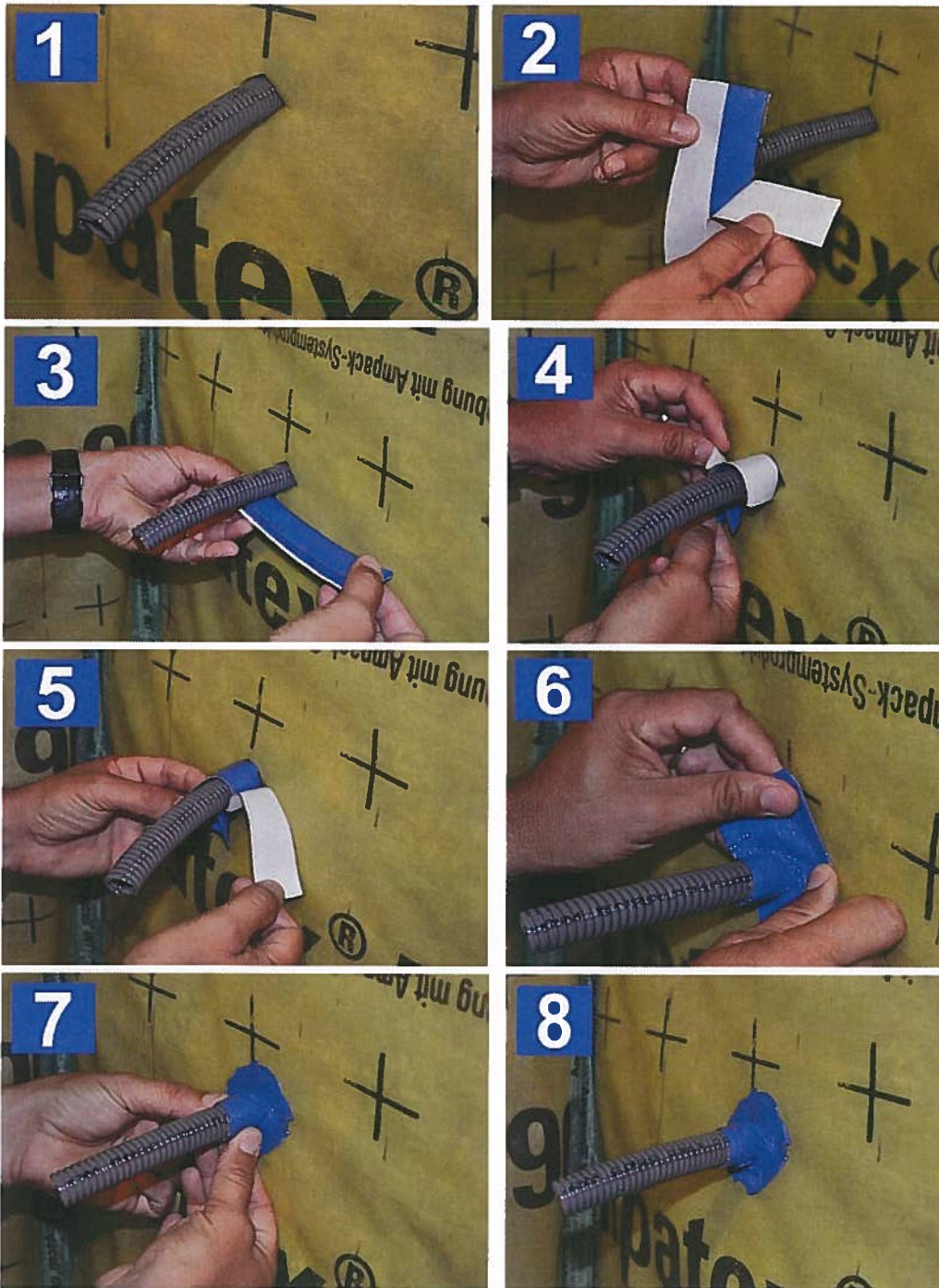
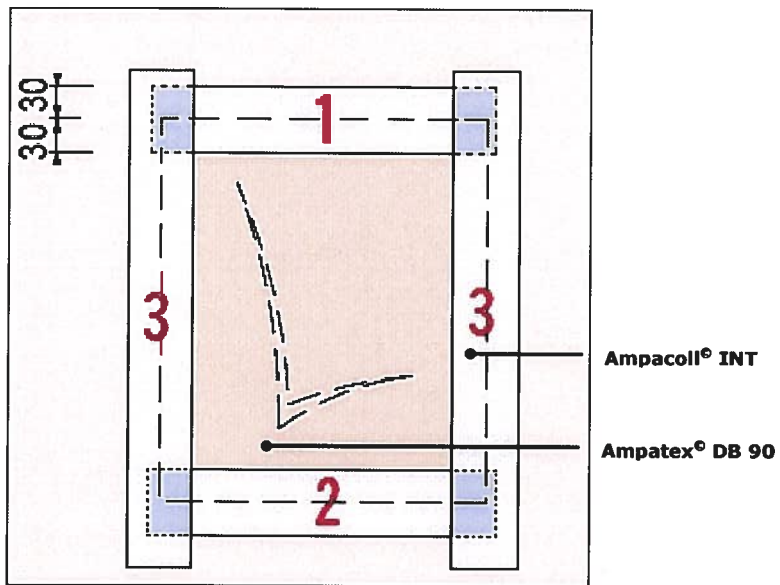


Figure 9 : Traitement des éléments traversants : détails de mise en oeuvre.



Unité: en mm

Figure 10 : Traitement des déchirures

Ampatex® DB 90
Lé de régulation de la vapeur d'eau et d'étanchéité à l'air, conformément au DTU 31.2



Sommaire

Généralités, principes fondamentaux	Page 1
1.0 Préambule	Page 3
1.1 Matériaux	Page 3
1.2 Surfaces à traiter	Page 3
1.3 Outillage	Page 3
2.0 Mise en oeuvre, procédure	Page 3
3.0 Variantes et cas spéciaux	Page 6
3.1 Raccordements au sol	Page 6
3.1.1 Raccordement avec une dalle en béton.	Page 6
3.1.2 Raccordement avec une dalle en bois	Page 6
3.2 Raccordements aux bords	Page 7
3.2.1 Raccordement à une paroi de même nature que celle traitée	Page 7
3.2.2 Cas particulier raccordement parois ossature bois contre local non-chauffé (garage)	Page 7
3.2.3 Cas particulier rénovation réaffectation, raccordement parois ossature bois ancienne paroi existante	Page 8
3.2.4 Cas particulier rénovation réaffectation, raccordement parois ossature bois maçonnerie	Page 8
3.3. Ouvertures	Page 8
3.3.1 Connexion avec un dormant « en tunnel » et embrasure de finition	Page 9
3.3.2 Connexion avec un dormant « en applique »	Page 10
3.3.3 Connexion avec un dormant de fenêtre de toiture	Page 10
3.4 Raccords de toitures, plafonds, parois	Page 11
3.4.1 Raccord avec une toiture isolée entre chevrons	Page 11
3.4.2 Raccord avec une toiture de type Sarking	Page 12
3.4.3 Raccord avec un plafond d'étage	Page 14
3.5 Les éléments traversant	Page 14
3.6 Réparations	Page 16
3.7 Remarque conclusive et information	Page 16

Guide de mise en œuvre d'Ampatex® DB 90, couche de régulation de vapeur d'eau et d'étanchéité à l'air, conformément au DTU 31.2

Généralités, principes fondamentaux

La capacité de séchage est l'aptitude d'une construction à se débarrasser de l'humidité imprévue (séchage) dans un certain délai. Cette propriété revêt une importance particulière pour les constructions en bois, car trop d'humidité peut conduire à des attaques fongiques et ainsi à la détérioration du bois.

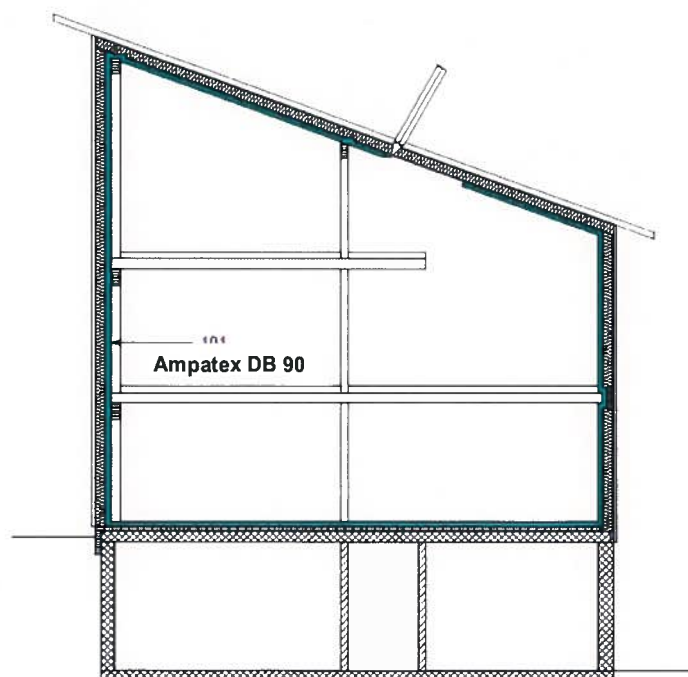
Si on veut isoler par insufflation, respecter la méthodologie ci-après et ajouter, avant insufflation, lattage et contre-lattage avec entraxe maximum de 60 cm. Pour reboucher le lé, se reporter à 3.6.

Ampatex® DB 90 sert à la fois de pare-vapeur et de couche d'étanchéité à l'air. Tous les joints, toutes les fentes, tous les raccords avec les parties de construction ou entre les lés doivent être scellés de manière étanche à l'air. Les endroits où la surface est endommagée doivent être réparés de manière étanche. **Ampatex® DB 90** doit être posé du côté chaud de l'isolation thermique des constructions sèches.














Clouage ou agrafage caché sous les joints à recouvrement. Le côté lisse et imprimé du pare-vapeur doit donner côté chambre. Le collage s'effectue sur cette face. Faire attention à ménager des joints de recouvrement de 10 cm. Une fois les lés posés, coller les joints de recouvrement de manière étanche avec le ruban système **Ampacoll® INT** inclus dans le conditionnement.

Lorsque la sous-construction ne se prête pas au clouage ou à l'agrafage, utiliser le ruban adhésif **Ampacoll® DT** comme aide au montage. L'habillage des parois de la chambre consolide durablement la fixation du pare-vapeur. Les raccords aux bords doivent être réalisés avec **Ampacoll® RA**. Préparer les supports poreux ou poussiéreux avec **Ampacoll® CONNECTO**. Fermer de manière étanche à l'air les endroits de passage de canaux d'aération ou de câblage électrique, de pannes ou de chevrons etc. avec **Ampacoll® BK 535 50 mm** et **Ampacoll® FE**. Appliquer préalablement **Ampacoll® CONNECTO** sur les supports poreux, rugueux ou poussiéreux.

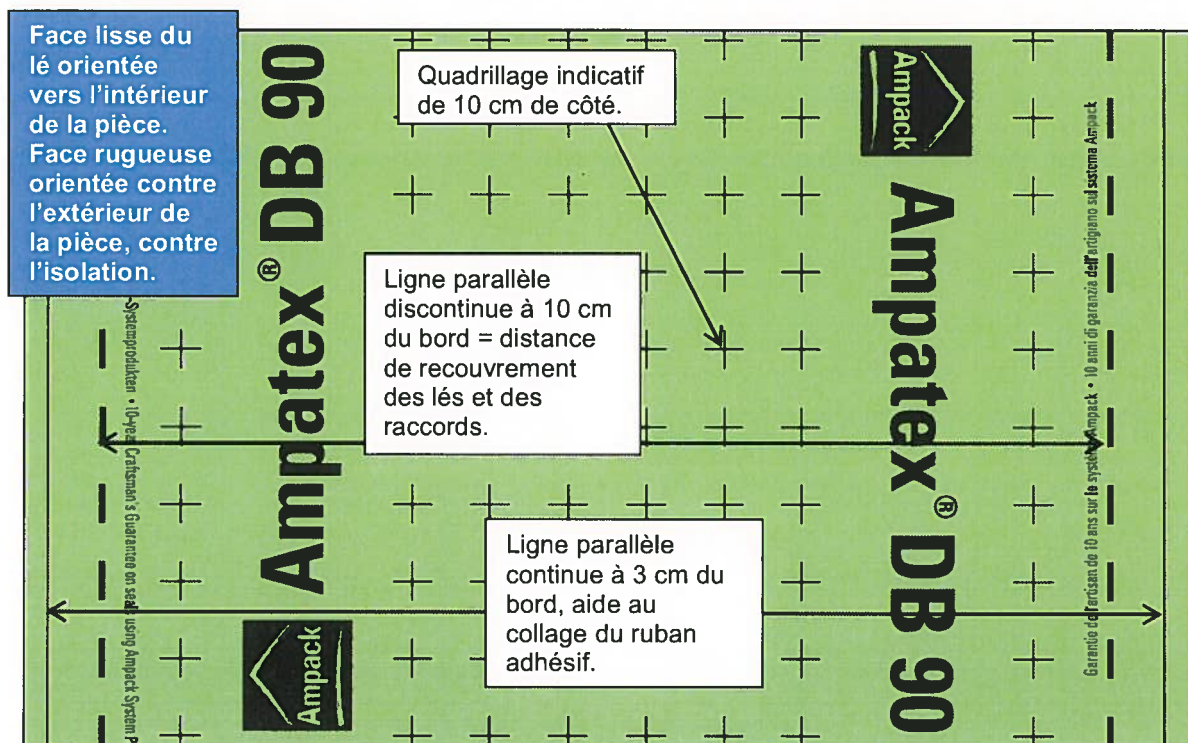
On parle de régulation de vapeur d'eau, d'étanchéité à l'air. Toute fuite de cette enveloppe intérieure peut générer des pertes thermiques, des risques de condensation par convection avec les dégâts en découlant. Il convient donc d'avoir une vision globale de la mise en œuvre selon la méthodologie suivante:



Les étapes de la mise en oeuvre de l'Ampatex® DB 90 seront détaillées ci-après. Chaque étape sera illustrée au moyen de photos et schémas dont voici la symbolique principale.

	Isolation		Couche d'étanchéité à l'air et de régulation de vapeur d'eau
	Bois, de fil		Maçonnerie, brique, parpaing
	Bois, de bout		Béton armé
	Panneau de fibres de bois tendre		Bande d'étanchéité comprimée
	Panneau de fibres de bois dur		Ruban adhésif simple et ou double face
	Plaque de plâtre cartonné		Masse collante
	Lé de sous-couverture ou coupe-vent,	Voir notre gamme de produits ou www.ampack.fr	

Explication des impressions sur la membrane Ampatex® DB 90



1.0 Préambule

Avant toute intervention, préparer les matériaux, les surfaces à traiter et l'outillage. La qualité du lé **Ampatex® DB 90** est telle qu'il est possible d'effectuer ce travail à une personne mais il est recommandé de travailler à deux personnes ce, afin d'assurer précision, propreté et efficacité du travail. **Ampatex® DB 90** existe au format 1.5 mètres et 2.8 mètres. Nous recommandons, pour la pose en chantier, d'utiliser le format 1.5 mètres, le format 2.8 mètres étant plus adapté à la préfabrication.

1.1 Matériaux

Prévoir le stockage des rouleaux **Ampatex® DB 90** à l'abri de l'humidité, du gel ou de projection de saletés. Prévoir le stockage des accessoires **Ampacoll® INT**, **Ampacoll® RA**, **Ampacoll® CONNECTO**, **Ampacoll® BK 535**, **Ampacoll® FE** dans un lieu à l'abri de l'humidité, du gel ou de projection de saletés.

1.2 Surfaces à traiter

Les tâches préalables suivantes seront faites : balayage soigneux du chantier (but : enlever les poussières et pouvant salir le lé et ainsi altérer les collage), contrôle de la qualité de la mise en oeuvre de l'isolant (pour supprimer des éventuels problèmes futurs dus à des manques de matière isolante), inventaire des éléments susceptibles de traverser la membrane (tubes électriques, boîtes électriques, tubes d'aération etc.), nettoyage et contrôle du support (descentes de charge), enlèvement d'éventuelles vis ou autres ferrements susceptibles d'endommager l'**Ampatex® DB 90**.

1.3 Outillage

L'outillage est personnel et souvent spécifique à l'utilisateur mais néanmoins s'assurer de la qualité du tranchant et propreté de celui-ci. En cas d'utilisation d'une table de coupe l'utilisation d'une règle pour la coupe de longueur est un avantage.

Exemple type d'outillage :

- Table de coupe (par exemple deux chevalets et un panneau de surface suffisante)
- Ruban métrique ou deux doubles mètres
- Tenaille, pied de biche, pince
- Cordeau ou fil traceur, crayon
- Cutter et grande paire de ciseaux
- Agrafeuse manuelle ou pneumatique
- Marteau
- Règle de coupe ou long niveau
- Pistolet à silicone pneumatique ou manuel

2.0 Mise en oeuvre, procédure

Après nettoyage et un contrôle du support, enlèvement d'éventuelles vis ou autres ferrements susceptibles d'endommager l'**Ampatex® DB 90**, tracer un trait de niveau pour obtenir une belle ligne droite au bord supérieur de la membrane. (Ex : le lé fait 1 m 50, il faut un rabat de 10 cm sur le sol, tracez cette ligne à 1 m 40. **Les raccordements au sol seront traités sous 3.1.**

L'étape suivante consiste à couper la membrane de longueur nécessaire (longueur net plus 10 cm pour chaque bord à connecter. **Les raccords aux bords seront traités sous 3.2.**

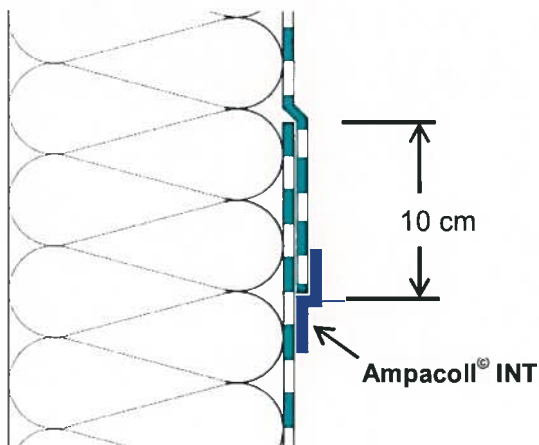
Poser la membrane horizontalement, fixer la partie haute de la membrane mécaniquement (agrafes à 10 – 15 mm du bord) au fur et à mesure de l'avancement afin d'éviter tous plis ou poches d'air (taper au marteau les agrafes n'étant pas parfaitement enfoncées). Tendre la membrane verticalement en s'assurant que le rabat épouse parfaitement l'angle paroi-sol etagrafer le plus bas possible sur la lisse basse en s'assurant qu'aucun pli n'apparaît. En cas d'aboutage du lé, respecter le recouvrement de 10 cm.



Raccordement de l'Ampatex® DB 90 sur dalle en béton et fixation par agrafes sur la lisse basse, a coller sur la dalle avec Ampacoll® RA

La résistance mécanique de l'Ampatex® DB 90 est telle que les agrafes fixées au bord du lé suffisent. Ces agrafes seront dissimulées par le recouvrement du lé suivant. (10 cm de recouvrement à respecter).

Principe général de recouvrement des lés



Remarque

Les dix centimètres de recouvrement sont imprimés en traits discontinus sur le lé. De même est imprimé un quadrillage de dix par dix centimètres ainsi qu'une ligne continue à 3 cm du bord pour faciliter l'alignement du ruban adhésif

Au cas où des agrafes ne peuvent être dissimulées par un recouvrement (par exemple celles de la lisse basse), utiliser **Ampacoll® INT** pour assurer l'étanchéité à l'air.

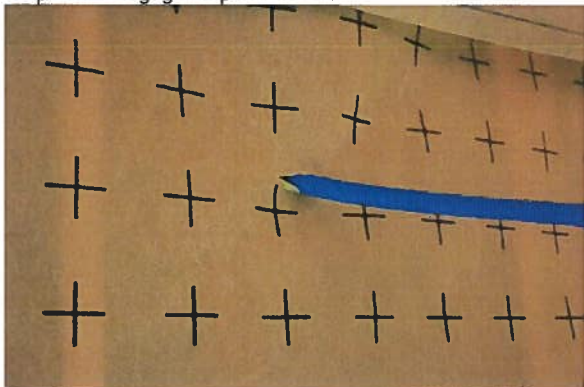
Passer devant toute ouverture (porte ou fenêtre, **les types d'ouvertures seront traités sous 3.3.** Passer devant tout autre élément devant traverser la membrane (tubes électriques, boîtes électriques, tubes d'aération etc. **Les éléments traversant sont traités sous 3.4.**

Répéter l'opération jusqu'à ce que la hauteur à recouvrir soit atteinte. Raccorder le lé sommital avec le rampant ou le plafond. **Les raccords de toitures et plafonds seront traités sous 3.4.**

Coller les recouvrements de lés (en se guidant sur la ligne imprimée continue), les parties sommitale ainsi que les agrafes visibles avec **Ampacoll® INT** et ou **Ampacoll® FE** si nécessaire, coller le rabat au sol avec **Ampacoll® RA** ainsi que les éventuels bords en maçonnerie.

Découper en croix (la plus petite que possible) et dégager la partie traversant. Connecter cette partie traversant avec **Ampacoll® BK 535**

Etape une : dégager la partie traversant

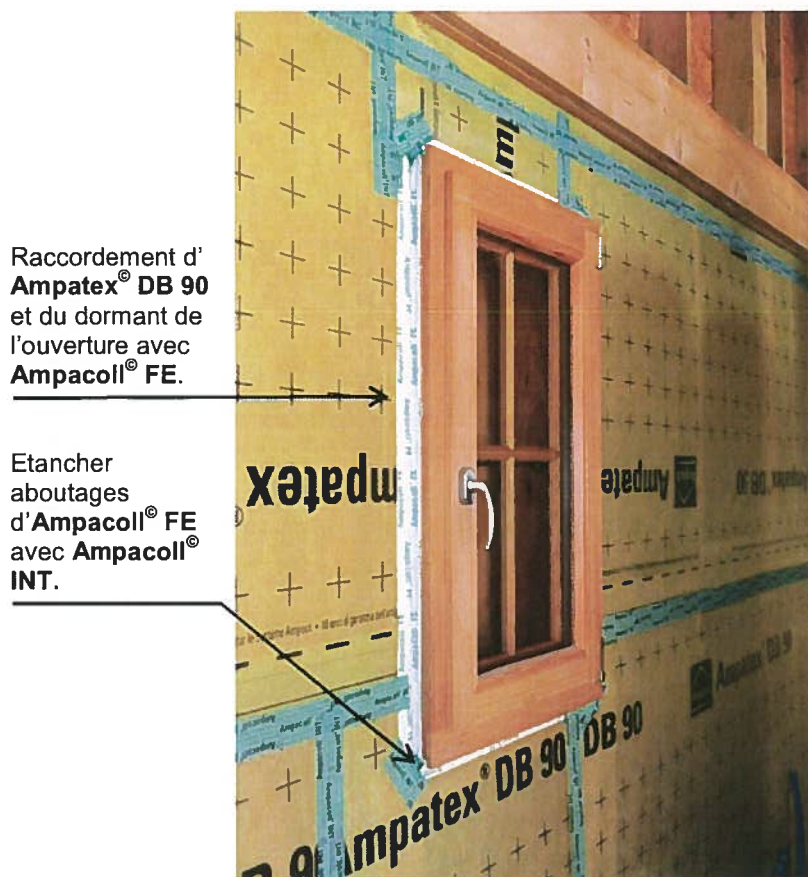


Etape deux : étancher la partie traversant



Répéter l'opération pour toutes les parties traversantes. **Les parties traversantes seront traitées sous 3.5**

Découper les ouvertures (fenêtres, portes etc.) en laissant suffisamment d'**Ampatex® DB 90** pour pouvoir le connecter aux parties dormantes (cadre de fenêtre, cadre de porte etc.). Les chutes de ces coupes pouvant servir de « taquets » de réparation ou de pièces de recouvrement, si le développement du dormant l'exige. Préformer les angles des parties dormantes-**Ampatex® DB 90** puis les agraffer. Coller l'**Ampatex® DB 90** à la partie dormante avec **Ampacoll® FE** en s'assurant que le ruban adhésif recouvre les agrafes. Un autre point à contrôler est que ce collage soit ensuite dissimulé par le revêtement intérieur.



Raccordement d'**Ampatex® DB 90** et du dormant de l'ouverture avec **Ampacoli® FE**.

Etancher aboutages d'**Ampacoli® FE** avec **Ampacoli® INT**.

Ampacoli® FE :

Les surfaces à coller doivent être propres, sèches, exemptes de poussière et de graisse. Zone médiane exempte de colle, à étancher en cas d'aboutage et zone collante étroite.

Grâce à sa bande médiane exempte de colle, **Ampacoli® FE** est facile à appliquer dans les angles (fenêtres/embrasures). La **partie collante étroite** est placée le long du dormant de la fenêtre. Le liner résistant à la déchirure se retire sans peine, même dans les angles difficiles d'accès.

Partie collante large

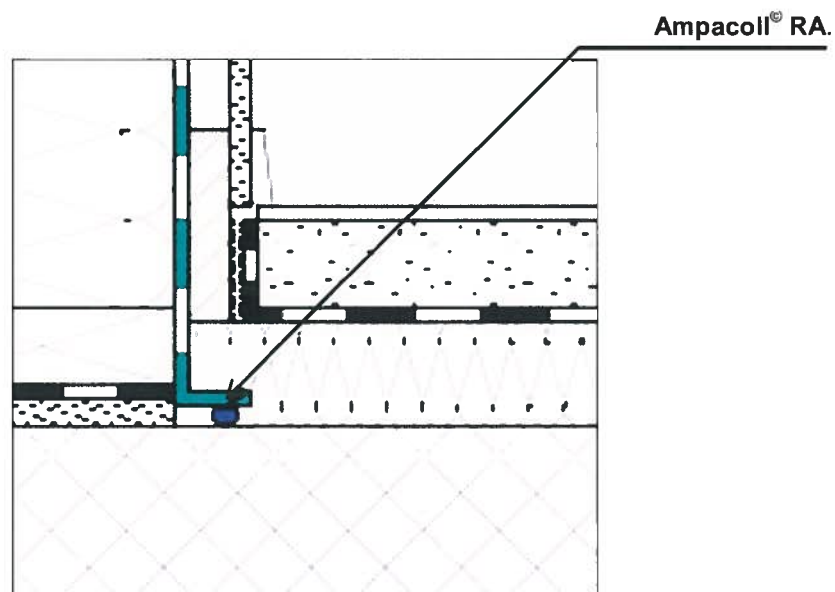
Fixer ensuite **Ampacoli® FE** dans les coins, puis retirer le deuxième liner tout en pressant la bande contre le support. Les deux liners indépendants permettent de poser la bande en atelier sur l'élément préfabriqué et de terminer le collage au chantier.

Le travail est maintenant terminé. Si d'autre corps de métier interviennent après coup, par exemple pour la pose du revêtement intérieur, s'assurer que toute découpe accidentelle de la membrane ou des collages soit réparée. Cette information doit-être transmise au conducteur des travaux.

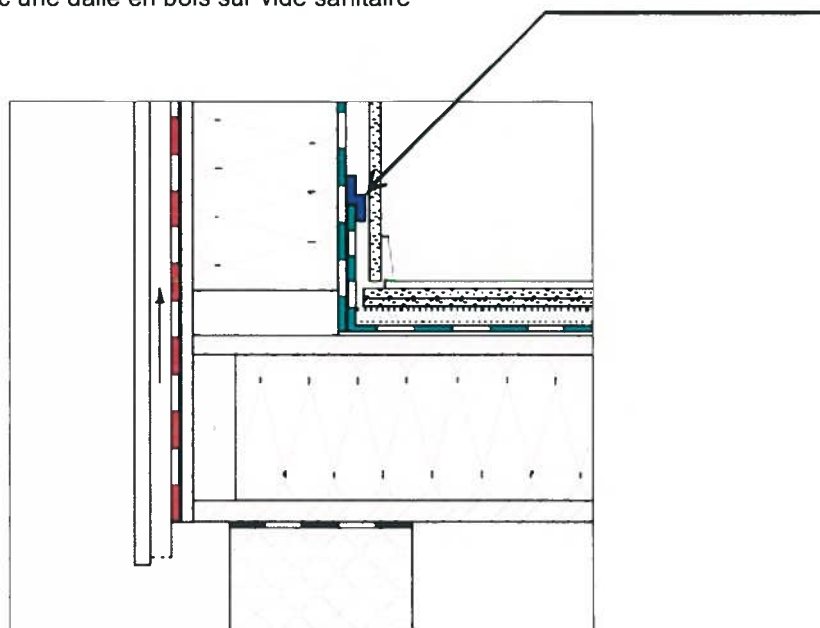
3.0 Variantes et cas spéciaux

3.1 Raccordements au sol

3.1.1 Raccordement avec une dalle en béton.



3.1.2 Raccordement avec une dalle en bois sur vide sanitaire



Il est également possible de faire ce raccordement sur la partie horizontale. Lorsque l'Ampatex® DB90 est posé sur cette partie horizontale, faire attention à ne pas percer le lé. L'idéal est de faire la finition de ce plancher flottant dans la foulée. En cas de chape ciment (par exemple pour le chauffage par le sol), transmettre l'information de ne pas percer le lé ou de réparer immédiatement toute déchirure.

3.2 Raccordements aux bords

Les raccordements aux bords sont toutes les situations où une paroi rencontre une autre paroi adjacente ou perpendiculaire à celle traitée.

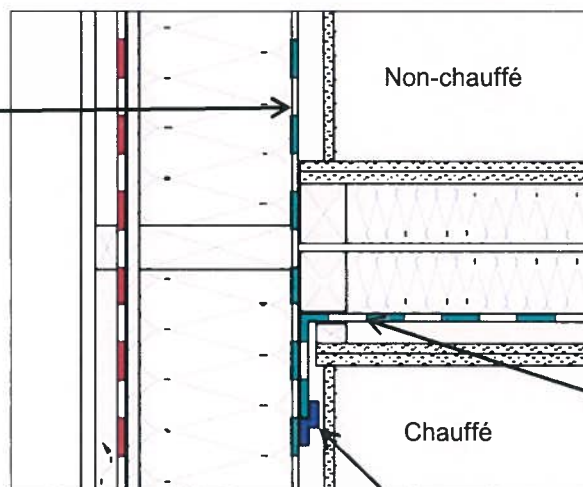
3.2.1 Raccordement à une paroi de même nature que celle traitée.

La règle est de respecter le recouvrement de 10 cm et d'effectuer le collage comme précisé auparavant.



3.2.2 Cas particulier raccordement parois ossature bois contre local non-chauffé (garage)

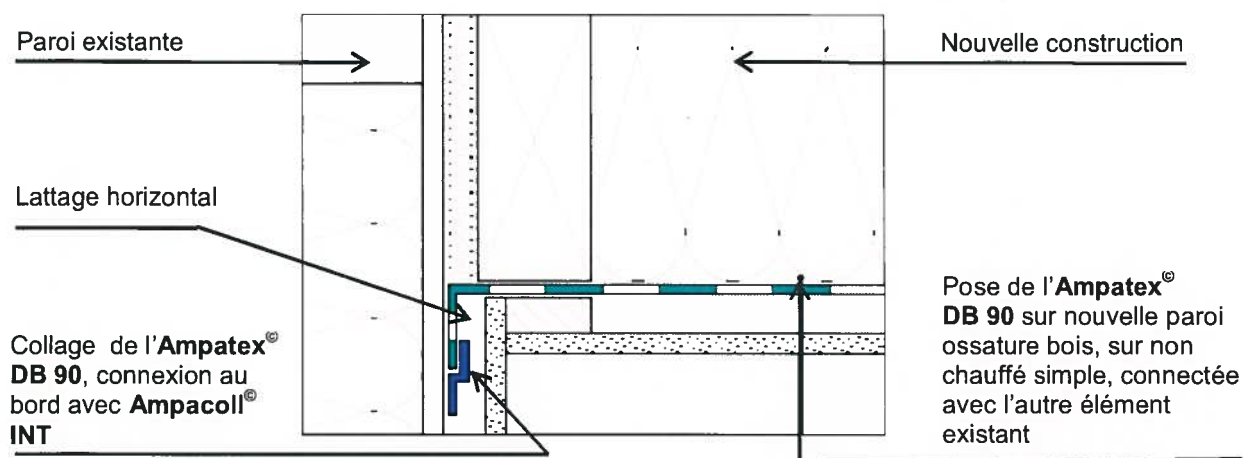
Etape un : pose Ampatex® DB 90 sur l'enveloppe extérieure



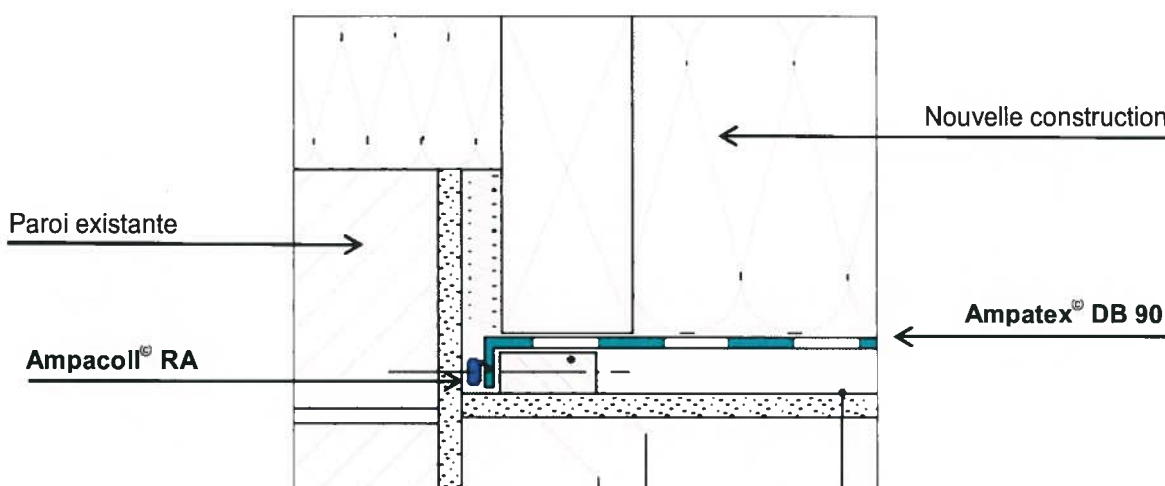
Etape deux : construction de la paroi coupe-feu, pose de l'Ampatex® DB 90 sur l'enveloppe extérieure et raccordement au bord

Collage du bord avec Ampacoll® INT.

3.2.3 Cas particulier rénovation réaffectation, raccordement parois ossature bois ancienne paroi existante.



3.2.4 Cas particulier rénovation réaffectation, raccordement parois ossature bois maçonnerie.



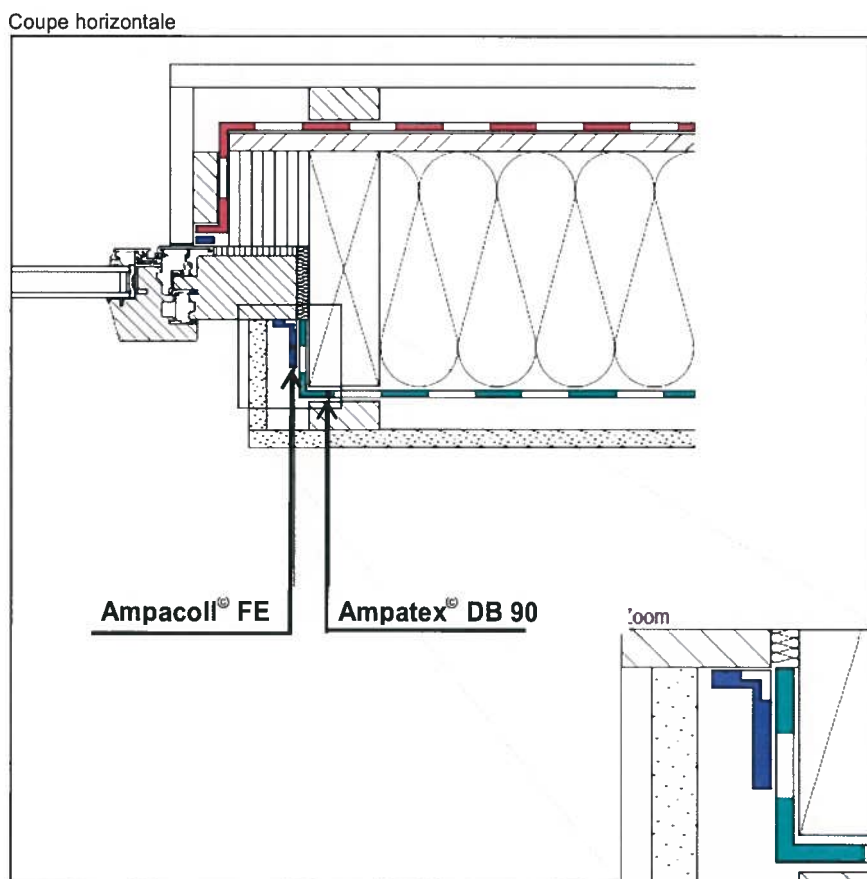
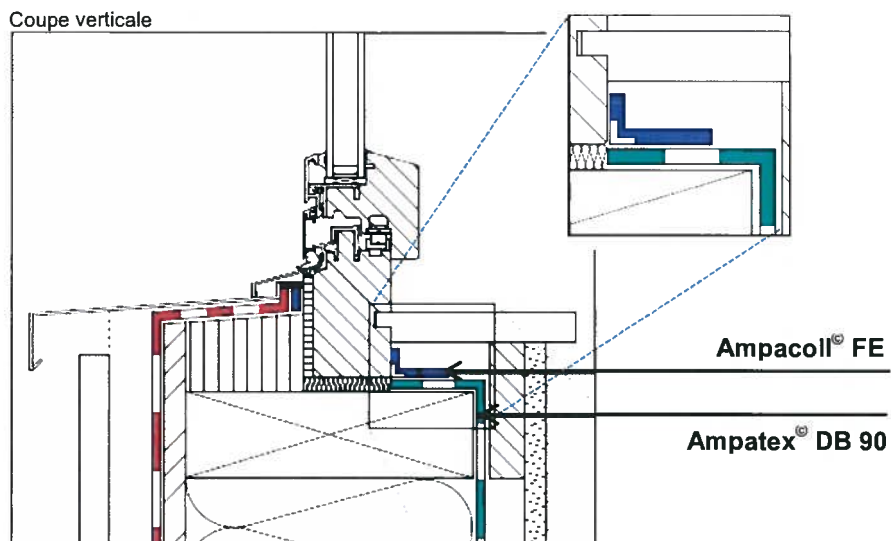
3.3 Ouvertures

Les ouvertures sont toutes les parties ouvrantes dans le bâtiment. Ces parties ouvrantes sont : les portes, les fenêtres, les vitrages fixes, les fenêtres de toiture. Ces parties ouvrantes se composent d'un élément mobile, un guichet ou panneau de porte articulé ou coulissant. Cet élément mobile est articulé depuis la partie fixe ou dormante. Un bon raccordement du lé avec une ouverture se fait au moyen d'agrafes. Le collage est ensuite assuré par la bande collante **Ampacoll® FE**. Cette connexion doit être étanche à l'air parfaitement, stable dans le temps et absorber les dilations du dormant par rapport à l'ossature. Que ce soit porte ou fenêtre le travail est identique et demande la même méticulosité.

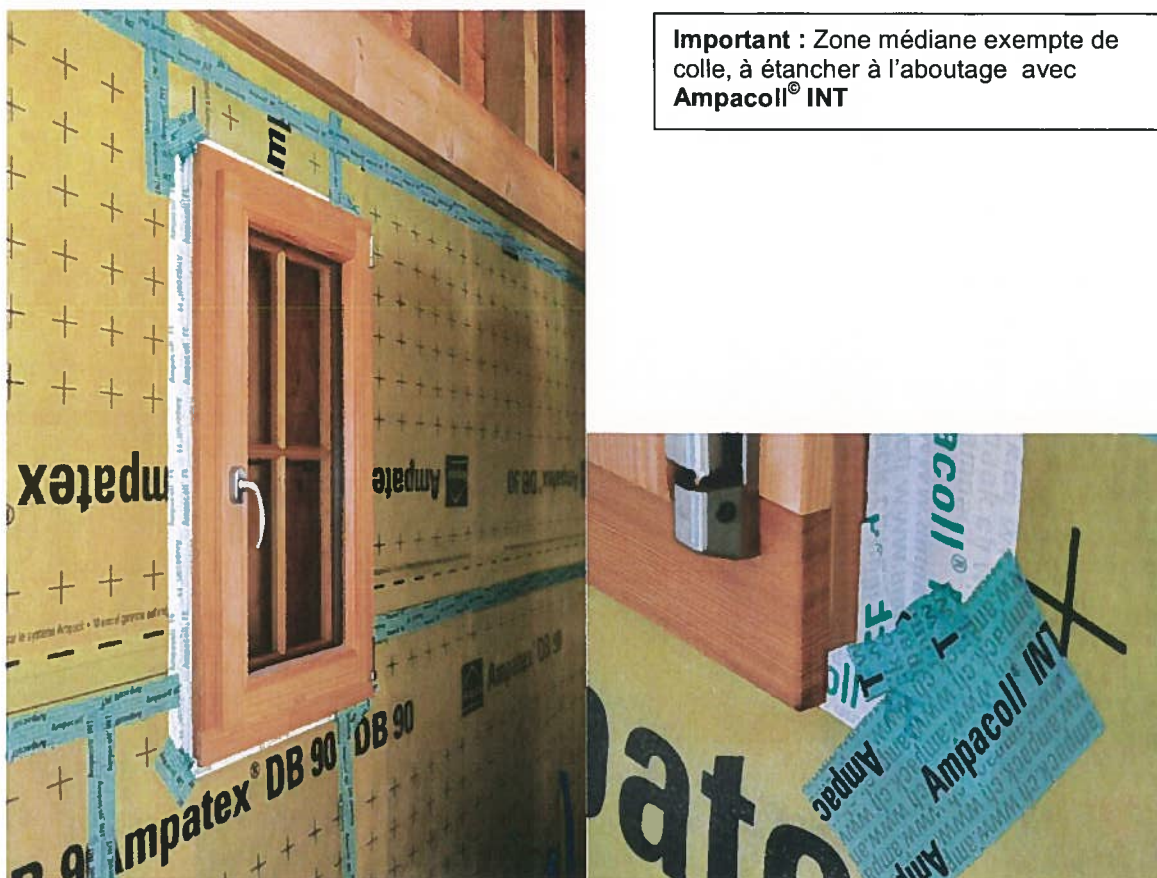
Ampacoll® FE est un ruban adhésif à double liner et est optimisé pour avoir une compatibilité avec les matériaux pare-vapeur et barrière-vapeur de **Ampack** mais aussi pour les films en polyéthylène, le bois raboté, non traité (faire des essais préalables en cas de collage sur des essences très grasses telles pin des landes etc.), bois raboté et verni ou laqué, métaux (aluminium, acier, etc. propre et exempt de graisses), éléments de construction en polyéthylène, éléments de construction en PVC. Plus détails sur la compatibilité de nos collants sur www.ampack.fr fichier nommé « **Système de collage** ».

3.3.1 Connexion avec un dormant « en tunnel » avec embrasure de finition

C'est le cas le plus souvent rencontré dans la construction en bois par son aspect pratique, esthétique. Cette remarque est également valable pour les portes d'entrée et baies vitrées coulissantes ou vitrages fixes.



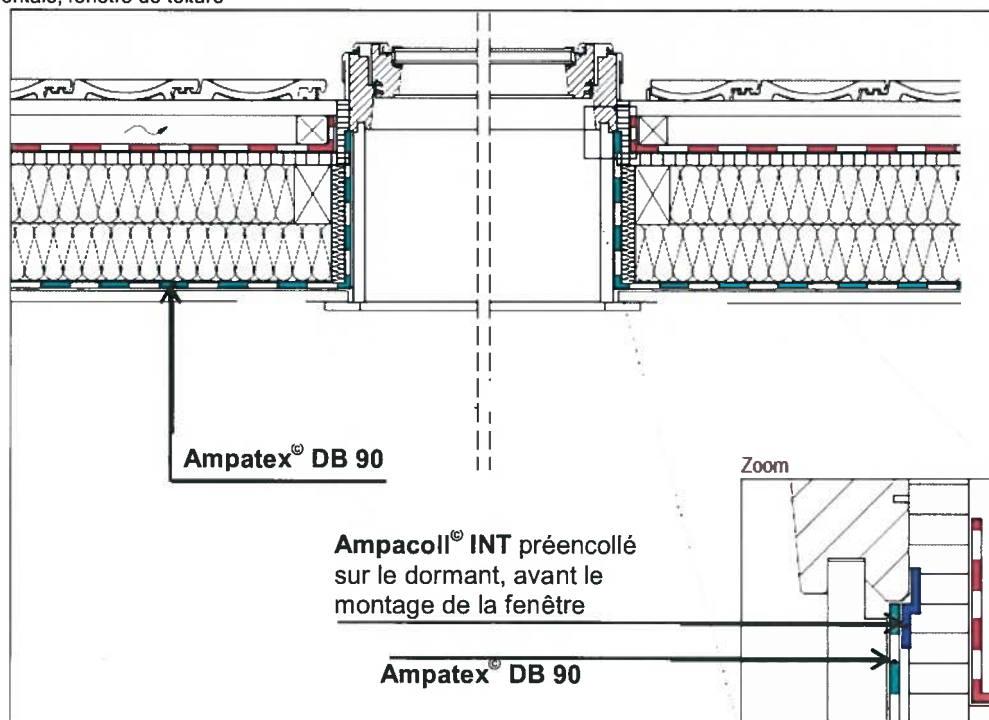
3.3.2 Connexion avec un dormant « en applique »



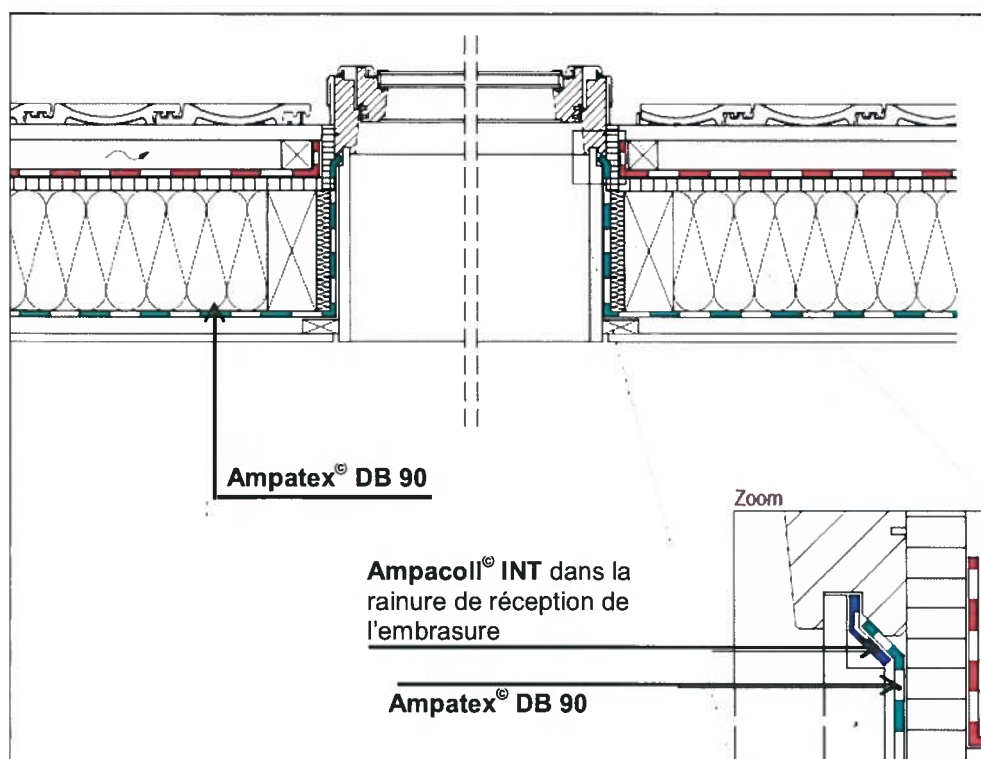
Important : Zone médiane exempte de colle, à étancher à l'aboutage avec Ampacoll® INT

3.3.3 Connexion avec un dormant de fenêtre de toiture

Coupe frontale, fenêtre de toiture



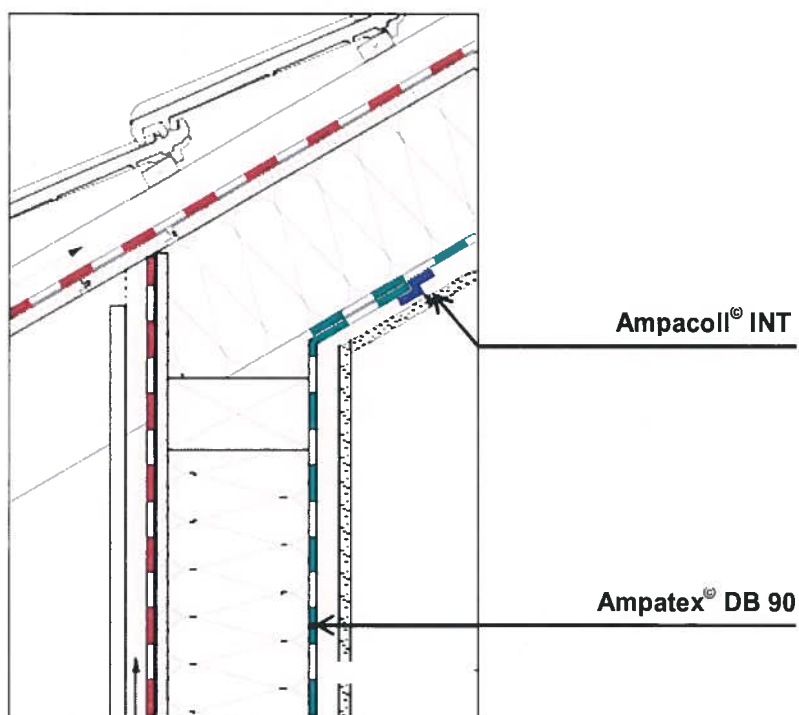
Coupe frontale, fenêtre de toitures



3.4 Raccords de toitures, plafonds, parois

Ces parties sommitales peuvent-être multiples. Elles nécessitent une grande attention, comme pour les étapes précédentes. Une bonne préparation du travail, une bonne anticipation des problèmes liés aux points singuliers est importante. Voici les cas fréquemment rencontrés dans la construction en bois.

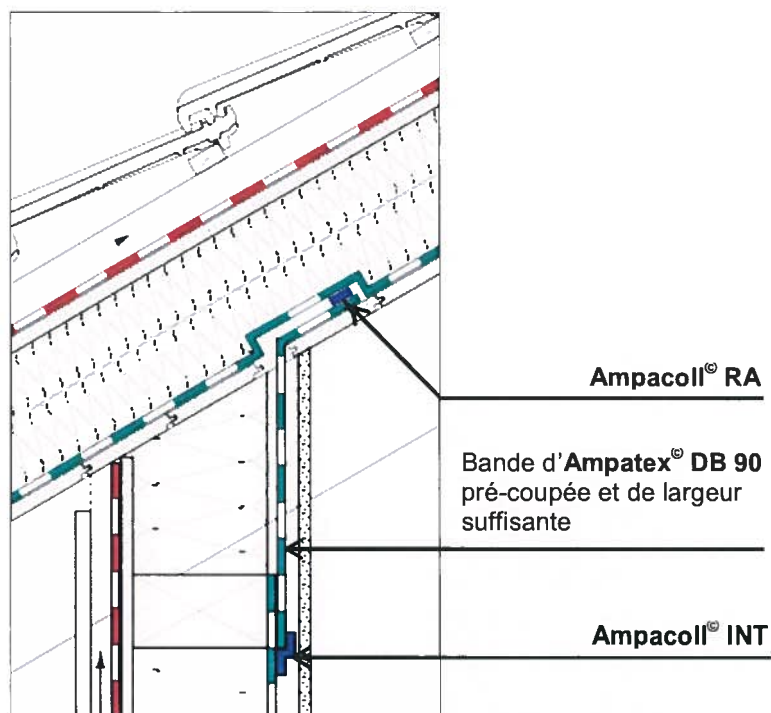
3.4.1 Raccord avec une toiture isolée entre chevrons



3.4.2 Raccord avec une toiture de type Sarking

Ce détail demande une préparation minutieuse. Une bonne coordination avec le charpentier (si ce n'est pas le même artisan qui exécute la paroi).

Ce détail nécessite la mise en oeuvre d'une bande d'Ampatex® DB 90 d'une largeur suffisante afin d'assurer la jonction avec le pare-vapeur de toiture et de pouvoir la raccorder aisément avec le lé de la paroi. Le passage aux chevrons sera pré-coupé en « Y ». La découpe finale du lé, avant collage, se fera de l'intérieur.



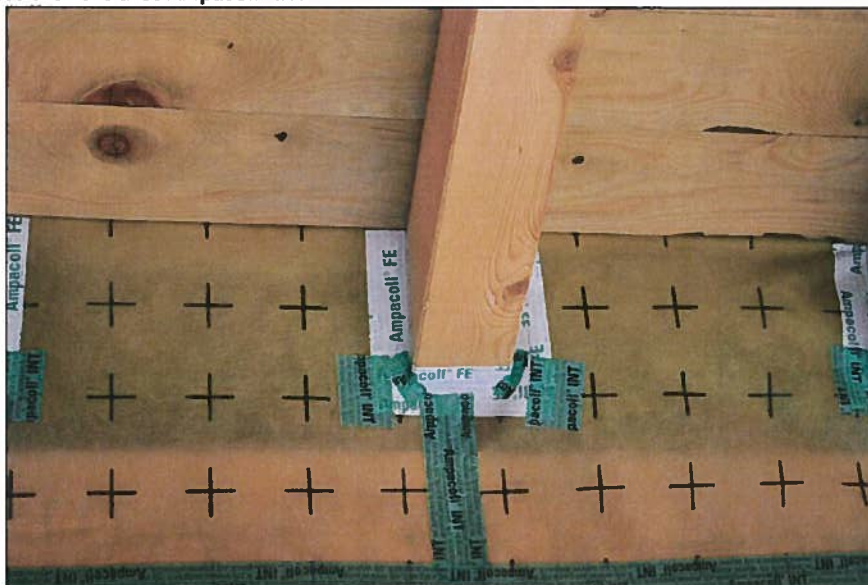
Vue : Bande d'Ampatex® DB 90 pré-coupée de largeur suffisante et connectée au pare-vapeur de toiture, avant la pose du lé sur la paroi.



Lorsque les joints de recouvrement du raccord sont collés avec **Ampacoll® INT** La dernière étape consiste à coller l'**Ampatex® DB 90** aux chevrons. Il y a lieu de vérifier la compatibilité du collant et du support à coller et au besoin enduire les chevrons d'**Ampacoll® CONNECTO** préalablement.

Il est possible de faire ce collage avec **Ampacoll® FE** ou **Ampacoll® BK 535**. Si ce collage est fait avec **Ampacoll® FE**, surtout ne pas oublier d'étancher les aboutages avec **Ampacoll® INT**

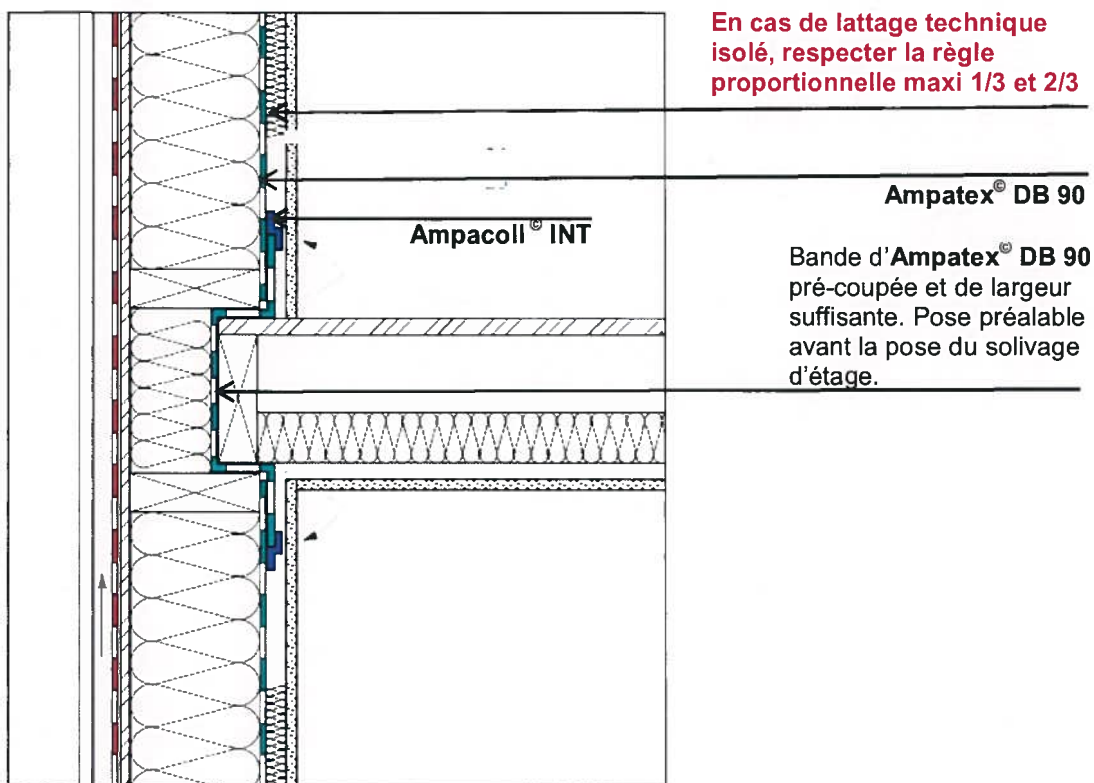
Vue : Collage des chevrons avec **Ampacoll® INT**



Vue : Collage des chevrons avec **Ampacoll® BK 535**



3.4.3 Raccord avec un plafond d'étage



3.5 Les éléments traversant

Sont nommés « traversant » tout élément passant au travers de **Ampatex® DB 90**. Ils sont nombreux dans la construction : Tubes électriques, boîtes électriques, tubes sanitaires, tubes de ventilation etc. Ces éléments sont de forme circulaire, ce qui rend très peu fiable et surtout peu rentable d'effectuer ce type de collage avec un ruban adhésif. Ampack propose la solution polyvalente, qui ne donne pas de contraintes dans le diamètre de ces parties traversantes. En fait, l'utilisateur n'aura qu'un seul produit pour traiter ces cas, l'**Ampacoll® BK 535**.

Présentation d'**Ampacoll® BK 535** :

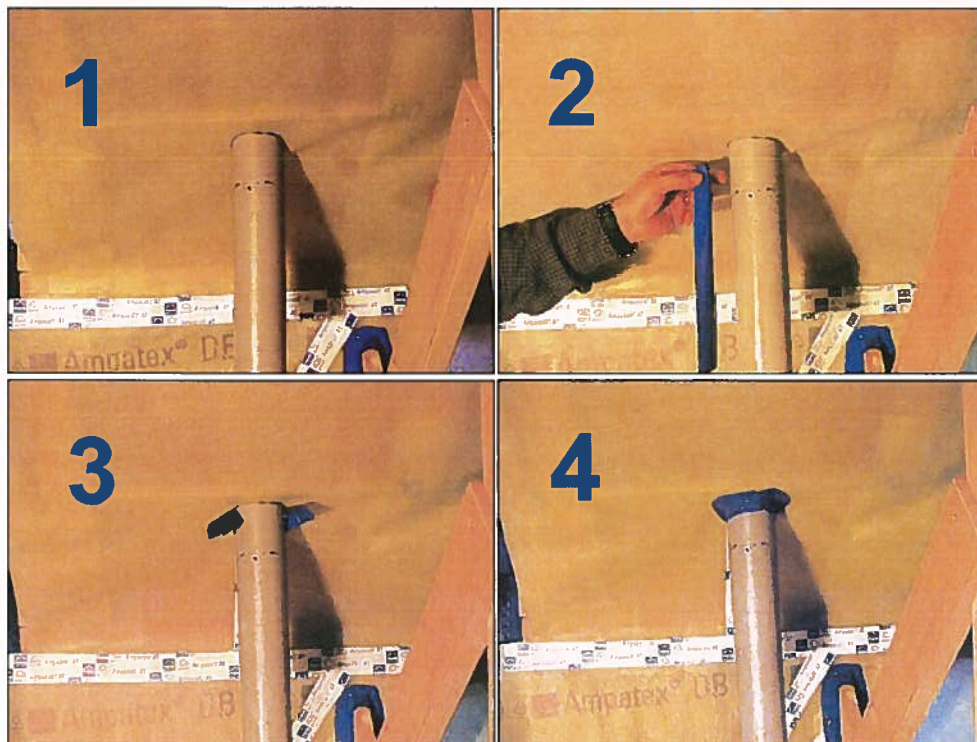
Ruban adhésif simple face en caoutchouc butyle très flexible, pour étanchéifier de façon durable et simple les plaques en matériau dérivé du bois et des ouvertures à travers des pare-vapeurs et barrières de vapeur, pour chevrons, pannes, tuyaux de ventilation, etc.

Etirable et malléable dans tous les sens il est en fait une « manchette » qui s'adapte à tous les diamètres. Il est extrêmement flexible (coefficient de dilatation 300%), il suit les mouvements des éléments de construction parfaitement.

Les surfaces à coller doivent être propres, sèches, exemptes de poussière et de graisse. **Ampacoll® BK 535** adhère immédiatement au support. Une fois posé, peut difficilement être décollé. Lorsque le support est poreux, friable ou sali, **Ampacoll® BK 535** nécessite l'application préalable d'une couche d'apprêt **Ampacoll® CONNECTO**.

La mise en oeuvre de ce produit est facile mais nous recommandons cependant de faire un petit essai préalable pour prendre le « coup de main ».

Plus que de longs discours, les images parlent d'elles-mêmes. Voici les phases de mise en oeuvre du produit.



1. Couper l'Ampacoll® BK 535 d'une longueur égale à la circonférence de la l'élément traversant plus cinq centimètres.
2. Plier en deux cette bande dans le sens longitudinal et ôter les deux liners.
3. Coller la bande de butyle sur la partie traversant en faisant un aboutage à recouvrement, ne pas encore coller la bande sur le lé.
4. Coller la bande en la rabattant sur le lé en travaillant à l'aide des pouces dans une direction perpendiculaire à la tangente de la partie traversant.



5. Faire l'aboutage de la bande sur le lé

3.6 Réparations

Lorsqu'une déchirure sur la membrane est repérée, la méthode de réparation est de couper un morceau de lé à dimension suffisante pour qu'il recouvre complètement le dégât. Coller ensuite cet ajout avec Ampacoli® INT.

3.7 Remarque conclusive et information

La membrane posée et toutes perforations, pénétrations, portes et fenêtres étanchées à l'air, procéder à un contrôle de toute la surface et détails afin de faire immédiatement les éventuelles réparations.

Ceci fait ne pas perdre de vue que d'autres corps de métier vont encore intervenir.

Il y a lieu de les sensibiliser, par information et affichage, par exemple : Cet autocollant livré avec le lé.



Protégez votre précieux travail!